

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES COLONIALES

BULLETIN DES SÉANCES

(Nouvelle série)

II — 1956 — 5

Séance plénière tenue le mercredi 24 octobre 1956
dans la Salle de marbre du Palais des Académies à Bruxelles

KONINKLIJKE ACADEMIE VOOR KOLONIALE
WETENSCHAPPEN

MEDEDELINGEN DER ZITTINGEN

(Nieuwe reeks)

II — 1956 — 5

Pleno-zitting gehouden op woensdag 24 oktober 1956
in de Marmeren Zaal van het Paleis der Academiën te Brussel

Séance plénière du 24 octobre 1956.

La séance est ouverte à 15 heures, dans la grande salle de marbre du Palais des Académies à Bruxelles, sous la présidence de M. O. Louwers, président de l'Académie, assisté de MM. L. Mottouille, directeur de la Classe des Sciences naturelles et médicales, et R. Anthoine, directeur de la Classe des Sciences techniques, ainsi que de MM. E.-J. Devroey, secrétaire perpétuel, et M. Walraet, secrétaire des séances.

M. A. Buisseret, ministre des Colonies, prend également place au bureau.

L'assistance est composée de la plupart des membres de l'Académie et de représentants du monde colonial, universitaire et administratif.

M. le *Président* souhaite la bienvenue aux personnalités qui ont bien voulu répondre à notre invitation.

Il donne ensuite la parole au *Secrétaire perpétuel* pour le compte rendu, alternativement en français et en néerlandais, de l'activité de l'Académie pendant l'année académique 1955-1956 (voir p. 792).

M. le *Président* présente alors une communication intitulée : *Considérations sur notre politique africaine* (voir p. 834).

Enfin M. le *Ministre* rend hommage à l'activité de l'Académie. Il annonce ensuite que le Gouvernement a mis à l'étude la création d'une Académie flamande des Sciences coloniales et il termine en renouvelant ses félicitations à l'A. R. S. C. pour sa contribution à l'édification de la communauté belgo-congolaise (voir p. 853).

La séance est levée à 16 h 10.

Pleno-zitting van 24 oktober 1956.

De zitting wordt geopend te 15 uur, in de grote marmeren zaal van het Paleis der Academiën te Brussel, onder voorzitterschap van de H. O. Louwers, voorzitter van de Academie, bijgestaan door de H. L. Motoulle, directeur van de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen, en door de H. R. Anthoine, directeur van de Klasse voor Technische Wetenschappen, alsook door de HH. E.-J. Devroey, vaste secretaris, en M. Walraet, secretaris der zittingen.

De H. A. Buisseret, minister van Koloniën, neemt eveneens plaats aan het bureau.

De meeste leden van de Academie en talrijke vertegenwoordigers van koloniale, universitaire en administratieve kringen wonen de vergadering bij.

De H. Voorzitter verwelkomt de personaliteiten die onze uitnodiging beantwoordden.

Hij geeft daarna het woord aan de *Vaste Secretaris* die, beurtelings in het Frans en in het Nederlands, verslag uitbrengt over de bedrijvigheid van de Academie gedurende het academisch jaar 1955-1956 (zie blz. 793).

De H. Voorzitter brengt dan een mededeling voor, getiteld: *Considérations sur notre politique africaine* (zie blz. 834).

Tenslotte brengt de H. Minister hulde aan de werkzaamheid van de Academie. Daarna deelt hij mede dat het Goevernement de oprichting van een Vlaamse Academie voor Koloniale Wetenschappen ter studie heeft gelegd en eindigt met zijn gelukwensen te hernieuwen aan de K.A.K.W., voor haar bijdrage aan de opbouw van de Belgo-Congolese gemeenschap (zie blz. 853).

De zitting wordt te 16 u 10 opgeheven.

E.-J. Devroey. — Rapport sur l'activité de l'Académie royale des Sciences coloniales pendant l'année académique 1955-1956.

Un sort cruel veut que, chaque année, avant de rendre compte de notre activité, nous ayons à évoquer la mémoire d'un ou de plusieurs Confrères.

C'est le 11 décembre 1955 que s'éteignit à Uccle Alfred MARZORATI, vice-gouverneur général honoraire du Congo. Né à Tournai le 28 septembre 1881, il fit ses études de Droit à l'Université Libre de Bruxelles, puis s'inscrivit comme avocat au barreau de Bruxelles. Mais dès 1912, il s'embarqua pour le Congo en qualité de magistrat. Pendant la guerre de 1914-18, il assuma successivement les fonctions de commissaire de district, président du Conseil de guerre de Kongolo et conseiller juridique près le commissaire des territoires conquis de l'Est Africain allemand. Les qualités de tact et de diplomatie qu'il déploya lors de la négociation, avec les Britanniques, du transfert sous mandat belge des territoires du Ruanda-Urundi, le firent désigner pour remplir les fonctions de Commissaire royal desdits territoires. En 1926, il fut le premier à en être nommé gouverneur, avec le titre de vice-gouverneur général, mais il dut rentrer en Europe dès 1928 pour des raisons de santé. Attaché à la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques de l'Université Libre de Bruxelles, il y fut chargé, jusqu'en 1951, de l'enseignement des questions de politique coloniale, des principes du droit colonial et du régime économique de la Colonie. Depuis 1933, il occupa également la chaire de Régime économique du Congo à l'Institut supérieur de Commerce d'Anvers. L'enseignement qu'il dispensa dans

**E.-J. Devroey. — Verslag over de bedrijvigheid van
de Koninklijke Academie voor Koloniale Wetenschappen
gedurende het academisch jaar 1955-1956.**

Een wreed noodlot wil dat wij elk jaar, alvorens verslag uit te brengen over onze bedrijvigheid, de herinnering moeten oproepen aan één of meer Confraters.

Op 11 december 1955 overleed te Ukkel Alfred MARZORATI, ere-vice-gouverneur generaal van Congo. Geboren te Doornik op 28 september 1881, deed hij zijn studies in de Rechten aan de Vrije Universiteit te Brussel en schreef zich vervolgens in als advocaat bij de balie te Brussel. Maar vanaf 1912 vertrok hij naar Congo als magistraat. Gedurende de oorlog 1914-1918 nam hij achtereenvolgens de functies waar van distrikts-commissaris, voorzitter van de Krijgsraad van Kongolo en juridisch raadgever bij de commissaris der veroverde gebieden van Duits West-Afrika. Dank zij de kwaliteiten van takt en diplomatie die hij ontplooidde in de onderhandeling met de Britten tijdens de overdracht der gebieden van Ruanda-Urundi onder Belgisch mandaat, werd hij aangeduid om de functie van koninklijk commissaris van voornoemde gebieden te vervullen. In 1926 was hij de eerste die werd benoemd tot gouverneur van Ruanda-Urundi, met de titel van vice-gouverneur-generaal, maar om gezondheidsredenen moest hij, vanaf 1928, naar Europa terugkeren. In 1931 werd hij verbonden aan de Fakulteit voor Sociale, Politieke en Economische Wetenschappen van de Vrije Universiteit te Brussel en tot 1951 werd hij gelast met het doceren van de vraagstukken over koloniale politiek, de principes van koloniaal recht en het

ces établissements de même que, pendant plusieurs années, à l'Institut universitaire des Territoires d'outre-mer dont il devint également administrateur, les cours qu'il donna à l'Université de Londres en 1954-55, ses nombreuses interventions au Conseil colonial, où il fut nommé en 1946, ses multiples conférences et publications enfin, consacrèrent l'autorité incontestée qu'il s'était acquise en sciences coloniales. Administrateur de haute valeur, il avait prouvé qu'il possédait aussi, et à un degré remarquable, la science du droit qu'il avait réussi à allier à un sens très aigu des réalités coloniales. Sa vaste culture et son souci constant de suivre de près les développements politiques, économiques et sociaux de nos territoires africains l'avaient amené à collaborer aux travaux de nombreuses institutions coloniales, parmi lesquelles il convient de citer le CEMUBAC, le Fonds du Bien-Être indigène, l'Union belge de Service social au Congo, l'Institut pour l'Étude des Civilisations différentes.

Alfred MARZORATI était membre titulaire de notre Compagnie depuis le 25 juin 1931.

Albert GILLIARD, membre associé de l'I.R.C.B. depuis le 6 octobre 1947, mourut à Goma le 24 février 1956. Né à Philippeville, le 5 février 1899, il conquiert, en 1930, le diplôme d'ingénieur civil à l'École d'application de l'Artillerie et du Génie et, en 1937, celui de licencié en Sciences géographiques à l'Université Libre de Bruxelles. Il suivit aussi avec succès les cours de l'École de Guerre. Major d'Artillerie B.E.M., il prit le chemin du Congo en 1938 comme chargé de mission de l'Institut des Parcs nationaux et du Fonds national de la Recherche scienti-

economisch regime van de Kolonie. Sinds 1933 bezette hij eveneens de leerstoel van het economisch regime van Congo bij het Hoger Handelsinstituut te Antwerpen. De onbetwiste autoriteit die hij verworven had in de koloniale wetenschappen werd bekrachtigd door het onderwijs dat hij in deze instellingen gaf, alsook, gedurende vele jaren, in het Universitair Instituut voor de Overzeese Gebieden, waarvan hij tevens administrateur werd, en door zijn cursussen aan de Universiteit te Londen in 1954-55, door zijn talrijke tussenkomsten bij de Koloniale Raad, waar hij in 1946 benoemd werd, en door zijn veelvuldige voordrachten en publicaties. Hij was een administrateur van hoge waarde en had bewezen dat hij daarenboven uitstekend de wetenschap van het recht bezat, die hij scherp wist te verbinden met de koloniale realiteiten. Zijn uitgebreide kultuur en zijn bestendige zorg om de politieke, economische en sociale ontwikkeling van onze Afrikaanse Gebieden van nabij te volgen, deden hem zijn medewerking verlenen aan de werken van talrijke koloniale instellingen, waaronder dient vermeld het CEMUBAC, het Fonds voor Inlands Welzijn, de Belgische Unie voor Sociale Dienst in Congo en het Instituut voor de Studie der Verschillende Beschavingen.

Alfred MARZORATI was sinds 25 juni 1931 titelvoerend lid van onze Compagnie.

Albert GILLIARD, buitengewoon lid van het K. B. K. I. sinds 6 oktober 1947, stierf te Goma op 24 februari 1956. Geboren te Philippeville op 5 februari 1899, behaalde hij in 1930 het diploma van burgerlijk ingenieur aan de Oefenschool van de Artillerie en de Genie, en in 1937, dat van licentiaat in de aardrijkskundige wetenschappen aan de Vrije Universiteit te Brussel. Hij volgde tevens met sukses de cursussen van de Hogere Krijgsschool. Als majoor van de Artillerie S.B.H., vertrok hij naar Congo in 1938 als zendinggelastigde

fique. Rentré en Europe en septembre 1939, il participa, comme membre de l'État-major belge, à la campagne de 1940. Il fut parmi les premiers résistants à l'occupant et gagna l'Angleterre en 1942.

Directeur général de l'Institut géographique militaire dès la fin de la guerre, il fut chargé de cours en 1947, puis, en 1952, nommé professeur extraordinaire à l'Université Libre de Bruxelles. En septembre 1948, l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge l'appela aux importantes fonctions d'administrateur-conservateur du Parc national de l'Upemba, au Katanga.

Albert GILLIARD, qui était membre de nombreuses sociétés savantes belges et étrangères, s'était spécialisé dans la cartographie et la photogrammétrie. Il est notamment l'auteur d'un mémoire sur la cartographie congolaise publié en 1953 par notre Compagnie.

Le général de brigade Jean TILHO, né à Domme (Dordogne) le 1^{er} mai 1875, se signala, à plus d'un titre, à l'attention du monde scientifique et colonial par ses savants travaux de géodésien, de climatologiste et de géologue. Saint-Cyrien de la promotion 1895, il passa une grande partie de sa carrière — de 1897 à 1917 — en Afrique Occidentale française, où, chargé d'importants commandements et de délicates missions diplomatiques et scientifiques, il s'illustra par des études et publications qui font époque dans la connaissance géodésique, géomorphologique et hydrographique des régions tchadiennes. Avant de rentrer en Europe, où il allait participer aux opérations du 33^e régiment d'infanterie coloniale sur le front français, Jean TILHO réussit à établir une liaison géodésique et cartographique entre le Niger et le Nil.

Au lendemain de la guerre, il fut appelé à présider la Commission internationale de Délimitation instituée

van het Instituut der Nationale Parken en van het Nationaal Fonds voor Wetenschappelijk Onderzoek. Terug in Europa in september 1939, nam hij deel aan de veldtocht van 1940 als lid van de Belgische Generale Staf. Hij was één van de eersten die weerstand bood aan de bezetter en bereikte Engeland in 1942.

Vanaf het einde van de oorlog werd hij directeur-generaal benoemd bij het Militair Geografisch Instituut, docent in 1947 en, in 1952, buitengewoon hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel. In september 1948 riep het Instituut der Nationale Parken hem tot de belangrijke functie van administrateur-conservator van het Nationaal Park van Upemba in Katanga.

Albert GILLIARD, die lid was van talrijke Belgische en buitenlandse geleerde verenigingen, had zich gespecialiseerd in de kartografie en de fotogrammetrie. Hij is namelijk de auteur van een verhandeling over de Congolese kartografie, door onze Compagnie gepubliceerd in 1953.

De brigade-generaal Jean TILHO, geboren te Domme (Dordogne) op 1 mei 1875, onderscheidde zich, ter verscheidenen titel, in de wetenschappelijke en koloniale wereld door zijn geleerde werken van geodeet, klimatoloog en geoloog. Hij promoveerde in 1895 bij Saint-Cyr en bracht een groot deel van zijn loopbaan — van 1897 tot 1917 — door in Frans West-Afrika, waar hij gelast werd met belangrijke bevelen en kiese diplomatische en wetenschappelijke zendingen, en waar hij zich beroemd maakte met zijn studies en publicaties, die een fundamentele betekenis hebben voor de geodetische, geomorfologische en hydrografische kennis van de streken van de Tchad. Alvorens naar Europa terug te keren, waar hij ging deelnemen aan de operaties van het 33^e koloniaal infanterie-regiment op het Franse front, gelukte Jean TILHO er in een geodetische en kartografische verbinding tussen de Niger en de Nijl vast te leggen.

par le Traité de Versailles pour la fixation de la nouvelle frontière belgo-allemande. De hautes distinctions scientifiques et honorifiques récompensèrent son inlassable activité et l'éminente valeur de ses travaux. Promu général de brigade en 1932, il fut appelé, la même année, à succéder au général FERRIE en qualité de membre de l'Institut de France.

Jusqu'en ses dernières années, Jean TILHO s'attacha passionnément à la solution d'un problème qui lui tenait particulièrement à cœur : la menace d'un assèchement des régions tchadiennes à la suite d'une capture probable du Logone, tributaire du Tchad, par la Kabia, un sous-affluent du Niger.

Membre de l'Académie des Sciences coloniales de Paris depuis 1927, Jean TILHO avait été associé aux travaux de notre Compagnie depuis le 3 avril 1930. Il mourut à Paris le 8 avril 1956.

Un autre grand Français, Auguste CHEVALIER, également membre associé de l'I. R. C. B., depuis le 29 janvier 1935, s'éteignit à Paris le 4 juin 1956. Né à Domfront (Orne), le 23 juin 1873, il était docteur ès Sciences de l'Université de Paris et consacra une grande partie de sa vie en voyages scientifiques à travers le monde pour étudier la flore des pays chauds et les problèmes de la biologie végétale relatifs à l'amélioration de l'agriculture et des forêts tropicales. Il parcourut d'abord, de 1898 à 1900, le Sénégal et le Soudan occidental, dont il étudia la géographie botanique et la flore économique. A son retour en France, il fut chargé d'organiser les services botaniques du laboratoire colonial du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris. Dès 1901, il publia ses premiers travaux sur les productions soudanaises.

Na de oorlog werd hij geroepen om de Internationale Commissie voor Afbakening voor te zitten, die ingesteld werd door het Verdrag van Versailles om de nieuwe Belgo-Duitse grens te bepalen. Zijn onvermoeibare aktiviteit en de verheven waarde van zijn werken werden beloond door hoge eretekens en wetenschappelijke onderscheidingen. In 1932 werd hij bevorderd tot brigade-generaal en werd hetzelfde jaar geroepen om generaal FERRIE op te volgen als lid van het « Institut de France ».

Tot zijn laatste levensjaren legde hij zich met hart en ziel toe op de oplossing van een vraagstuk dat hem bijzonder dierbaar was : de bedreiging van het uitdrogen der streken van de Tchad ten gevolge van een mogelijke opslorping van de Logone, bijrivier van de Tchad, door de Kabia, een vertakking van de Niger. Jean TILHO was lid van de « Académie des Sciences coloniales de Paris » sinds 1927, en was buitengewoon lid van onze Compagnie sinds 3 april 1930. Hij overleed te Parijs op 8 april 1956.

Een ander groot Fransman, Auguste CHEVALIER, eveneens buitengewoon lid van het K. B. K. I. sinds 29 januari 1935, stierf te Parijs op 4 juni 1956. Geboren te Domfront (Orne) op 23 juni 1873, was hij doctor in de Wetenschappen van de Universiteit te Parijs en besteedde een groot deel van zijn leven aan wetenschappelijke reizen door de wereld om de flora der warme landen en de vraagstukken van plantkundige biologie in verband met de verbetering van de landbouw en de tropische wouden te bestuderen. Hij doorkruiste eerst, van 1898 tot 1900, Senegal en West-Soedan, waarvan hij de botanische aardrijkskunde en de economische flora bestudeerde. Bij zijn terugkeer in Frankrijk werd hij gelast met de organisatie van de botanische diensten van het koloniaal laboratorium van het « Mu-

Il conçut alors le projet d'aller étudier les problèmes analogues de l'Afrique centrale française. Soutenu par les ministres de l'Instruction publique et des Colonies, par l'Institut de France et par le Muséum, A. CHEVALIER se vit confier, à la fin de 1901, la direction de la mission scientifique Oubangui-Chari-lac Tchad, qui l'amena à explorer, jusqu'en 1904, la région de Brazzaville, les rives du Congo et de l'Oubangui, ainsi que le bassin du Chari. C'est au cours de cette mission qu'il découvrit, dans le Haut-Chari, un caféier nouveau devenu célèbre sous le nom de *Coffea excelsa*. Il se rendit ensuite à Fort-Crampel, à Fort-Archambault, puis aux confins du Ouaddai. Il traversa le Baguirmi et, avant de rentrer en France, visita le Tchad et Fort-Lamy. En 1905, il retourna en Afrique occidentale. Plus tard, il fit des séjours prolongés en Indochine, où il rassembla des matériaux botaniques importants. Il voyagea également en Indonésie et en Amérique. En 1951, il se rendit à nouveau en Afrique Équatoriale française. Directeur de la *Revue d'Agriculture coloniale et de Géographie botanique*, il est l'auteur de très nombreux travaux consacrés aux oléagineux, à la culture du coton, du tabac, des plantes vivrières, du caféier, des plantes médicinales, du caoutchouc, etc...

Un de ses plus importants ouvrages, publié en 1905, est consacré aux *Végétaux utiles de l'Afrique tropicale française*.

Membre de nombreuses sociétés françaises et étrangères, Auguste CHEVALIER fut sans conteste l'un des plus grands botanistes de la première moitié du XX^e siècle. L'Agriculture tropicale lui est redevable de nombreuses et fructueuses améliorations.

séum national d'Histoire naturelle » te Parijs. Vanaf 1901 publiceerde hij zijn eerste werken over de Soedanese producties. Dan vatte hij het plan op de analoge vraagstukken van Frans Centraal-Afrika te gaan bestuderen. Gesteund door de ministers van Onderwijs en Koloniën, door het « Institut de France » en door het « Muséum », werd hem op het einde van 1901 de leiding toevertrouwd van de wetenschappelijke zending Oebangi — Chari — Tchadmeer, wat hem er toe bracht tot in 1904 de streek van Brazzaville te onderzoeken, alsook de oevers van de Congo en de Oebangi en het bekken van de Chari. Het is tijdens deze zending dat hij in de Boven-Chari een nieuwe koffieboom ontdekte, die beroemd werd onder de naam *Coffea excelsa*. Vervolgens begaf hij zich naar Fort-Crampel, naar Fort-Archambault, en dan naar de uiteinden van de Ouaddai. Hij trok door Baguirmi en, vooraleer naar Frankrijk terug te komen, bezocht hij de Tchad en Fort-Lamy. In 1905 keerde hij terug naar West-Afrika. Later verbleef hij lang in Indochina, waar hij belangrijk plantkundig materiaal verzamelde. Hij reisde eveneens in Indonesië en in Amerika. In 1951 vertrok hij nogmaals naar Frans Equatoriaal-Afrika. Hij was directeur van de *Revue d'Agriculture coloniale et de Géographie botanique*, en is de auteur van talrijke werken gewijd aan de oliehoudende planten, aan de kultuur van katoen, van tabak, van voedingsplanten, van de koffieboom, van geneeskundige planten, van rubber, enz... Een van zijn meest belangrijke werken, gepubliceerd in 1905, is gewijd aan de *Végétaux utiles de l'Afrique tropicale française*.

Auguste CHEVALIER was lid van talrijke Franse en buitenlandse geleerde verenigingen en zonder twijfel een der grootste botanisten van de eerste helft der XX^e eeuw. De tropische landbouw dankt hem vele en vruchtbare verbeteringen.

Pierre VAN DEUREN était né à Tervuren le 5 mai 1878. Ingénieur issu de l'École royale militaire, il conquit le diplôme de docteur en Sciences physiques et mathématiques de l'Université de Paris. A 26 ans, il fut chargé des cours de calcul des probabilités, de géodésie et d'astronomie à l'École royale militaire. Pendant la guerre de 1914-18, il fut directeur de la Signalisation militaire ainsi que de l'Artillerie de tranchée, où il s'illustra par l'invention du mortier qui porte son nom. Il termina la guerre avec le grade de colonel du Génie. Démobilisé, il reprit ses cours à l'École militaire.

En 1926, il entreprit un voyage d'études en Afrique, en vue de rendre navigable jusqu'à Léopoldville le cours inférieur du fleuve Congo et de construire un port en eau profonde en aval de la région divagante du fleuve. A la même époque, il proposa d'aménager le bas fleuve et d'en capter l'énorme potentiel d'énergie hydro-électrique. Un syndicat d'études fut constitué à cette fin. Jusqu'à la veille de la guerre 1940-45, il fut professeur et examinateur permanent pour les sciences mathématiques à l'École royale militaire. Rappelé en activité en 1939, il fut affecté à l'État-major du Génie d'Armée avec lequel il fit la campagne de mai 1940. Membre de plusieurs sociétés savantes, le général-major honoraire Pierre VAN DEUREN avait été appelé à siéger à l'I. R. C. B. en qualité de membre titulaire, dès la fondation de notre Compagnie, le 6 mars 1929. Auteur de publications fort remarquées sur l'aménagement et l'électrification du Bas-Congo, il entretint, en outre, notre Classe des Sciences techniques, à diverses reprises, des problèmes de transport au moyen de *containers*. Il mourut à Etterbeek le 26 juillet 1956.

Pierre VAN DEUREN werd geboren te Tervuren op 5 mei 1878. Hij behaalde zijn diploma van doctor in de natuur- en wiskundige wetenschappen aan de Universiteit te Parijs. Op 26 jaar werden hem de cursussen van waarschijnlijkheidsrekening, van geodesie en astronomie toevertrouwd aan de Koninklijke Militaire School, waar hijzelf vroeger als ingenieur promoveerde. Tijdens de oorlog 1914-18 was hij directeur van het militair seinwezen en van het loopgravengeslacht, waar hij zich onderscheidde door de uitvinding van de mortier, die zijn naam draagt. Hij beëindigde de oorlog met de graad van kolonel van de Genie. Na zijn demobilisatie hernam hij zijn cursussen aan de Militaire School.

In 1926 ondernam hij een studiereis naar Afrika met het doel de benedenloop van de Congo-stroom tot aan Leopoldstad bevaarbaar te maken en een haven op te richten in diep water stroomafwaarts van het overstrombaar gedeelte van de stroom. Rond diezelfde periode stelde hij voor de benedenstroom in te richten en er het enorm potentieel van hydroëlektrische energie op te vangen. Te dien einde werd een studiesyndikaat opgericht. Tot aan de vooravond van de oorlog 1940-45 was hij professor en bestendig examinator voor de wiskundige wetenschappen aan de Koninklijke Militaire School. Terug opgeroepen in 1939, werd hij gehecht aan de Generale Staf van de Genie, waarmee hij de veldtocht van mei 1940 ondernam. Ere-generaal-majoor Pierre VAN DEUREN was lid van verschillende geleerde verenigingen en werd op 6 maart 1929, bij de stichting van onze Compagnie, geroepen om in het K. B. K. I. te zetelen als titelvoerend lid. Hij was auteur van zeer belangrijke publicaties over de inrichting en de elektrificatie van de Beneden-Congo en behandelde daarenboven verscheidene keren de vraagstukken van vervoer door middel van *containers* in onze Klasse voor Technische Wetenschappen. Hij stierf te Etterbeek op 26 juli 1956.

Le 26 septembre 1956 mourait à Tervuren le docteur Jérôme RODHAIN, l'une des personnalités médicales les plus marquantes de notre pays. Né à Hersselt le 25 janvier 1876, il fut reçu docteur en médecine à l'Université de Louvain en 1899. Ses premiers travaux avaient été consacrés à la bactériologie et à la médecine expérimentale au laboratoire du professeur J. DENYS.

En 1903, J. RODHAIN, en compagnie de son ami, le Dr A. BRODEN, se rend pour la première fois en Afrique, où il est attaché successivement au camp militaire de Yumbi et au district de l'Ubangi. Lors d'un deuxième terme, il dirige l'hôpital de Léopoldville, puis, de 1910 à 1912, il accomplit une œuvre remarquable à la tête de la Mission scientifique du Katanga. Au cours des deux années suivantes, il remplit une mission de prospection médicale dans les Uele en vue d'y étudier le terrible fléau de la maladie du sommeil.

Mais, dans l'entre-temps, la guerre a éclaté. J. RODHAIN, dont la compétence et le dévouement sont connus des autorités de la Colonie, est nommé chef du service médical de la Force publique au cours de la campagne de l'Afrique Orientale allemande. Les hostilités terminées, il est nommé, en 1920, médecin en chef de la Colonie.

Rentré en Europe en 1925, il poursuit ses savants travaux et devient professeur à l'École de Médecine tropicale, dont il prend la direction à la mort du Dr A. BRODEN. En 1933, il est nommé directeur de l'Institut de Médecine tropicale Prince Léopold, à Anvers, qui poursuit depuis cette date l'œuvre de l'École de Médecine tropicale de Bruxelles. Touché par la limite d'âge en 1947, J. RODHAIN, sans songer au repos auquel il aurait pu prétendre après une carrière si féconde, repart pour l'Afrique. Et ce sera dès lors, jusqu'à sa mort, une suite

Op 26 september 1956 overleed te Tervuren dokter Jérôme RODHAIN, één der meest merkwaardige geneeskundige personaliteiten van ons land. Hij werd geboren te Hersselt op 25 januari 1876 en werd in 1899 doctor in de geneeskunde uitgeroepen aan de Universiteit te Leuven. Zijn eerste werken waren gewijd aan de bacteriologie en aan de proefondervindelijke geneeskunde in het laboratorium van professor J. DENYS.

In gezelschap van zijn vriend Dr A. BRODEN, begaf J. RODHAIN zich in 1903 voor de eerste maal naar Afrika, waar hij achtereenvolgens verbonden werd aan het militair kamp van Yumbi en aan het distrikt van Ubangi. Tijdens een tweede term bestuurt hij het hospitaal van Leopoldstad en, van 1910 tot 1912, volbrengt hij een merkwaardig werk aan het hoofd van de Wetenschappelijke Zending van Katanga. Gedurende de twee volgende jaren vervulde hij een zending van geneeskundige prospectie in de Uele met het oog op de studie van de vreselijke plaag der slaapziekte.

Ondertussen brak de oorlog uit en Dr RODHAIN, waarvan de bevoegdheid en de toewijding door de autoriteiten der kolonie gekend zijn, wordt benoemd tot hoofd van de geneeskundige dienst van de Openbare Macht tijdens de veldtocht van Duits Oost-Afrika. Na de vijandelijkheden wordt hij in 1920 bevorderd tot hoofdgeneesheer van de Kolonie.

Hij keerde terug naar Europa in 1925 en zette zijn geleerde werken voort; hij werd professor aan de School voor Tropische Geneeskunde, waarvan hij het bestuur waarneemt na de dood van Dr A. BRODEN. In 1933 wordt hij benoemd tot directeur van het Instituut voor Tropische Geneeskunde Prins Leopold, te Antwerpen, dat vanaf die datum de voortzetting is van de School voor Tropische Geneeskunde te Brussel. In 1947 bereikte J. RODHAIN de ouderdomsgrens, maar, zonder te denken aan de rust waarop hij aanspraak kon maken

ininterrompue de prestations les plus diverses : voyages d'études, participation à des congrès internationaux, missions scientifiques.

Il serait trop long d'énumérer les nombreuses distinctions académiques qui ont honoré les savantes recherches de notre éminent confrère. Rappelons toutefois qu'il était membre titulaire de l'Académie royale de Médecine de Belgique, membre honoraire de la *Royal Society of Tropical Medicine and Hygiene* de Londres, membre honoraire de l'*American Academy of Tropical Medicine* et membre d'honneur de la Société de Pathologie exotique de Paris. Membre fondateur de l'Institut royal colonial belge, il fut appelé deux fois à la présidence de notre Compagnie à laquelle il vouait un sincère et profond attachement.

Avec quelle autorité et quelle dignité tout à la fois, nous le vîmes présider, en octobre 1954, les cérémonies du XXV^e anniversaire de notre institution (1) ! Le souvenir de cette commémoration restera attaché dans nos mémoires à celui de notre cher Président RODHAIN !

Sa bibliographie comporte plus de 200 mémoires et notes sur les sujets les plus divers de la parasitologie et de la médecine tropicale. Parmi ses plus importantes contributions à la science médicale, il convient de signaler l'introduction de l'émétique dans la thérapeutique de la maladie du sommeil, la découverte des causes de la réaction méningée chez les trypanosés, ses travaux sur *Onchocerca volvulus*, et combien d'autres encore.

(1) *Bull. Séances de l'I. R. C. B.*, XXV, 1954, fasc. 4, pp. 1235, 1238, 1242.

na een zo vruchtbare loopbaan, vertrok hij terug naar Afrika. En vanaf dat ogenblik tot aan zijn dood, volgt een ononderbroken reeks van de meeste uiteenlopende prestaties: studiereizen, deelname aan internationale congressen, wetenschappelijke zendingen.

Het zou ons te ver leiden de talrijke academische onderscheidingen op te noemen die eer bewezen aan de geleerde opzoekingen van onze hoogstaande Confrater. Herinneren wij er nochtans aan dat hij titelvoerend lid was van de Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België, erelid van de *Royal Society of Tropical Medicine and Hygiene* van Londen, erelid van de *American Academy of Tropical Medicine* en erelid van de *Société de Pathologie exotique* van Parijs. Als stichtend lid van het Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut werd hij tweemaal geroepen tot het voorzitterschap van onze Compagnie, waaraan hij een oprechte en diepe getrouwheid verleende.

Met welk een autoriteit en, tegelijkertijd, met welk een waardigheid zagen wij hem in 1954 de plechtigheden voorzitten van de XXV^{ste} verjaring van onze instelling ⁽¹⁾! De herinnering aan deze herdenking zal in ons geheugen gehecht blijven aan die van onze waarde Voorzitter RODHAIN!

Zijn bibliografie omvat meer dan 200 verhandelingen en nota's over de meest verscheiden onderwerpen van de parasitologie en de tropische geneeskunde.

Onder zijn meest belangrijke bijdragen tot de geneeskundige wetenschap dienen wij de inleiding van het emeticum in de therapie van de slaapziekte aan te halen, alsook de ontdekking van de oorzaken der hersenvliesreactie bij de tripanozomen, zijn werken over *Onchocerca volvulus*, en hoevele meer.

⁽¹⁾ *Mededel. der Zitt. van het K. B. K. I.*, XXV, 1954, afl. 4, blz. 1235, 1239, 1243.

Avec la disparition de Jérôme RODHAIN, le monde médical international a perdu l'un de ses plus éminents représentants, chez qui l'énergie et la persévérance dans la recherche s'alliaient à un sens profond de l'honnêteté et de l'objectivité scientifiques.

Il y a dix jours à peine — le 14 octobre 1956 — mourait à Etterbeek notre confrère Robert DE MÛELENAERE. Né à Ardooi (Flandre occidentale) le 10 janvier 1882, il conquiert à l'Université de Louvain les diplômes de docteur en droit, docteur en sciences politiques et sociales et licencié en sciences historiques et morales. Lauréat du Concours universitaire des bourses de voyage en 1907, il se distingua, deux ans plus tard, par une remarquable étude sur *La grève et le contrat de travail en Belgique et en France*.

Notre regretté confrère abandonna bientôt le barreau de Bruxelles pour le service de l'État. Nommé chef de bureau au Ministère des Colonies le 27 février 1911, il y fut successivement promu aux grades de sous-directeur, directeur et directeur général. Jusqu'en 1920, il avait en outre exercé les fonctions de greffier du Conseil Supérieur du Congo.

Dès le début de la deuxième guerre mondiale, sa grande compétence juridique le fit choisir, en qualité de chef de Cabinet de notre Confrère, le ministre Albert DE VLEESCHAUWER. C'est ainsi qu'il accompagna le chef du département dans ses deux voyages en Afrique, en 1940-41, et en 1942.

Mais R. DE MÛELENAERE ne se contenta pas d'honorer, avec le plus grand talent, ses délicates fonctions de conseiller juridique. Professeur émérite de l'Université de Gand, où, jusqu'en 1952, il occupa les chaires de législation du Congo belge et du droit des gens, professeur de droit civil, pénal et international privé à l'École

Met het verdwijnen van Jérôme RODHAIN heeft de internationale geneeskundige wereld één van zijn meest hoogstaande vertegenwoordigers verloren, bij wie de energie en het uithoudingsvermogen in de opzoekingen samengingen met een diepe zin voor wetenschappelijke eerlijkheid en objectiviteit.

Nauwelijks tien dagen geleden — de 14^e oktober 1956 — overleed te Etterbeek onze confrater Robert DE MÛELENAERE. Geboren te Ardoois (West-Vlaanderen) op 10 januari 1882, behaalde hij aan de Universiteit te Leuven de diploma's van doctor in de rechten, doctor in de politieke en sociale wetenschappen en licentiaat in de geschiedkundige en morele wetenschappen. Hij was laureaat van de Universitaire Wedstrijd voor reisbeursen in 1907 en trok twee jaar later de aandacht door een merkwaardige studie getiteld : *La grève et le contrat de travail en Belgique et en France*.

Onze betreurde Confrater verliet weldra de balie te Brussel voor de Staatsdienst. Hij werd benoemd tot afdelingshoofd bij het Ministerie van Koloniën op 27 februari 1911 en achtereenvolgens bevorderd tot de graden van onderdirecteur, directeur en directeur-generaal. Tot in 1920 oefende hij bovendien de functie uit van griffier bij de Hoge Raad van Congo.

Dank zij zijn juridische bevoegdheid, werd hij, vanaf het begin van de tweede wereldoorlog, gekozen als kabinetschef van onze Confrater, minister Albert DE VLEESCHAUWER. Alzo vergezelde hij de departementsoverste tijdens zijn twee reizen in Afrika, in 1940-41 en in 1942.

Maar R. DE MÛELENAERE beperkte er zich niet toe, met het grootste talent, zijn kiese functie van juridisch raadgever tot eer te strekken. Buiten zijn bedrijvigheid als professor emeritus aan de Universiteit te Gent, waar hij tot 1952 de leerstoelen van wetgeving van Belgisch-Congo en volkenrecht bezette, buiten zijn

coloniale, il fut en outre investi de nombreux mandats dont les présidences de la Commission chargée de l'examen des candidats-magistrats, et de la Commission de traduction, en néerlandais, des décrets, règlements et autres actes usuels de la Colonie.

Ses publications, dont la première remonte à 1909, sont fort nombreuses. Jusqu'en 1914, il collabora au *Bulletin de Colonisation comparée* et à la revue *Onze Kongo*, pour lesquelles il rédigea de substantiels comptes rendus d'ouvrages relatifs à des problèmes coloniaux. Membre actif de nombreux congrès nationaux et internationaux, il s'y distingua toujours par la qualité de ses communications. Il est aussi l'auteur de pénétrantes études publiées dans le *Bulletin agricole du Congo belge*, le *Rechtskundig Tijdschrift voor België* et la *Revue internationale des Sciences administratives*, sans compter les traductions néerlandaises de très nombreux textes officiels.

Membre associé de notre Compagnie depuis le 30 juillet 1938, il en avait été nommé membre titulaire le 25 août 1954.

Le souvenir de ces sept confrères sera pieusement conservé dans nos mémoires.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Succédant à M. G. *Moulaert*, M. O. *Lowwers* fut appelé à la présidence de l'Académie pour 1956, tandis que les bureaux des Classes étaient constitués comme suit :

professoraat in burgerlijk recht, strafrecht en internationaal privaatrecht aan de Koloniale School, werden hem tevens talrijke zendingen opgedragen, waaronder het voorzitterschap van de Commissie gelast met het examen der kandidaten-magistraten, alsook van de Vertaalcommissie, in het Nederlands, der dekreten, reglementen en andere gebruikelijke akten van de Kolonie.

Zijn publicaties, waarvan de eerste opklimt tot 1909, zijn zeer talrijk. Tot 1914 werkte hij mee aan het *Bulletin de Colonisation comparée* en aan het tijdschrift *Onze Kongo*, waarvoor hij substantiële recensies opstelde in verband met koloniale vraagstukken.

Als aktief lid van talrijke nationale en internationale congressen, onderscheidde hij zich steeds door de waarde van zijn mededelingen. Hij is bovendien de auteur van scherpzinnige studies, gepubliceerd in het *Landbouwkundige Tijdschrift voor Belgisch-Congo*, in het *Rechtskundige Tijdschrift voor België* en in de *Revue internationale des Sciences administratives*, zonder rekening te houden met de Nederlandse vertalingen van ontelbare officiële teksten.

Hij was buitengewoon lid van onze Vereniging sinds 30 juli 1938 en werd op 25 augustus 1954 tot titelvoerend lid benoemd.

De herinnering aan deze zeven Confraters zal trouw in onze geheugens bewaard blijven.

ADMINISTRATIEVE MEDEDELINGEN

In opvolging van de H. G. *Moulaert*, werd de H. O. *Louwers* geroepen tot het voorzitterschap van de Academie voor 1956, terwijl de bureaus der Klassen als volgt samengesteld waren :

- 1^{re} Classe : Directeur : M. O. Louwers.
Vice-Directeur : M. N. De Cleene.
2^e Classe : Directeur : M. L. Mottoulle.
Vice-Directeur : M. P. Gérard.
3^e Classe : Directeur : M. R. Anthoine.
Vice-Directeur : M. P. Fontainas.

Les mandats de MM. R. Bette et M. Van de Putte, membres sortants de la Commission administrative, ont été renouvelés pour un terme de trois ans.

MM. A. Engels et F. Dellicour, membres titulaires de la Classe des Sciences morales et politiques, ainsi que MM. R. Bette, O. Jadot, G. Moulaert et F. Olsen, membres titulaires de la Classe des Sciences techniques, ont été, à leur demande, élevés à l'honorariat.

De leur côté, MM. N. Laude, A. Burssens et F. Olbrechts, de la Classe des Sciences morales et politiques, ainsi que MM. C. Camus, I. de Magnée, M. Legraye et R. Vanderlinden, de la Classe des Sciences techniques, ont été nommés membres titulaires.

Enfin, nous sommes heureux de pouvoir souhaiter la bienvenue parmi nous à quatorze nouveaux membres associés et correspondants, à savoir :

CLASSE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES :

- MM. J. P. Harroy, docteur en sciences coloniales, vice-gouverneur général, gouverneur du Ruanda-Urundi à Usumbura, membre correspondant ;
L. Pétilion, docteur en droit, gouverneur général du Congo belge à Léopoldville, membre correspondant ;
R.P. A. Roeykens, missionnaire, religieux capucin à Kotakoli (terr. Banzyville), membre correspondant ;

- 1^{ste} Klasse : Directeur : de *H. O. Louwers*.
Vice-Directeur : de *H. N. De Cleene*.
2^{de} Klasse : Directeur : de *H. L. Mottouille*.
Vice-Directeur : de *H. P. Gérard*.
3^{de} Klasse : Directeur : de *H. R. Anthoine*.
Vice-Directeur : de *H. P. Fontainas*.

De mandaten van de HH. *R. Bette* en *M. Van de Putte*, uittredende leden der Administratieve Commissie, werden hernieuwd voor een termijn van drie jaar.

De HH. *A. Engels* en *F. Dellicour*, titelvoerende leden van de Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen, alsook de HH. *R. Bette*, *O. Jadot*, *G. Moulaert* en *F. Olsen*, titelvoerende leden van de Klasse voor Technische Wetenschappen, werden, op hun aanvraag, tot het erelidmaatschap verheven.

Anderzijds werden de HH. *N. Laude*, *A. Burssens* en *F. Olbrechts* van de Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen, alsook de HH. *C. Camus*, *I. de Magnée*, *M. Legraye* en *R. Vanderlinden* van de Klasse voor Technische Wetenschappen, tot titelvoerende leden benoemd.

Tenslotte zijn wij verheugd veertien nieuwe buitengewone en corresponderende leden welkom te kunnen heten, te weten :

KLASSE VOOR MORELE EN POLITIEKE WETENSCHAPPEN :

De HH. *J. P. Harroy*, doctor in de koloniale wetenschappen, vice-gouverneur-generaal, gouverneur van Ruanda-Urundi te Usumbura, corresponderend lid ;

L. Pétilion, doctor in de rechten, gouverneur-generaal van Belgisch-Congo te Leopoldstad, corresponderend lid ;

E. P. A. Roeykens, missionaris, Kapucijn te Kotakoli (gewest Banzystad), corresponderend lid ;

M. *J. Sohier*, docteur en droit, substitut du procureur du Roi à Kolwezi, membre correspondant.

CLASSE DES SCIENCES NATURELLES ET MÉDICALES :

M. *A. Fain*, docteur en médecine, directeur de laboratoire à Astrida, membre correspondant.

CLASSE DES SCIENCES TECHNIQUES :

MM. *F. Bultot*, docteur en sciences, chef du Bureau climatologique de l'I.N.É.A.C. à Bruxelles, membre associé ;

M. Denaeyer, docteur en Sciences (minéralogiste), professeur à l'Université libre de Bruxelles, membre associé ;

P. Kipfer, physicien, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, membre associé ;

A. Lederer, ingénieur civil, ingénieur-directeur technique à l'OTRACO, à Bruxelles, membre associé ;

M. Pardé, docteur ès lettres et ès sciences, professeur de potamologie à la Faculté des Sciences de Grenoble, membre associé ;

L. Tison, ingénieur des constructions civiles, professeur à l'Université de Gand, membre associé ;

W. Bourgeois, ingénieur civil des mines, recteur de l'Université officielle du Congo belge et du Ruanda-Urundi, membre correspondant ;

le chanoine *L. Gillon*, docteur en Sciences, recteur de l'Université Lovanium à Kimuenza, membre correspondant ;

De H. *J. Sohier*, doctor in de rechten, substituut bij de procureur des Konings te Kolwezi, corresponderend lid.

KLASSE VOOR NATUUR- EN GENEESKUNDIGE WETENSCHAPPEN :

De H. *A. Fain*, doctor in de geneeskunde, laboratorium-directeur te Astrida, corresponderend lid.

KLASSE VOOR TECHNISCHE WETENSCHAPPEN :

De HH. *F. Bultot*, doctor in de wetenschappen, hoofd van het Klimatologisch Bureau van het I.W.O.C.A. te Brussel, buitengewoon lid ;

M. Denaeyer, doctor in de wetenschappen (mineralogist), hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel, buitengewoon lid ;

P. Kipfer, natuurkundige, hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel, buitengewoon lid ;

A. Lederer, burgerlijk ingenieur, ingenieur-technisch directeur van het OTRACO te Brussel, buitengewoon lid ;

M. Pardé, doctor in de letteren en de wetenschappen, professor in de potamologie aan de Fakulteit der Wetenschappen te Grenoble, buitengewoon lid ;

L. Tison, ingenieur van de burgerlijke bouwkunde, hoogleraar aan de Universiteit te Gent, buitengewoon lid ;

W. Bourgeois, burgerlijk mijningenieur, rector van de Officiële Universiteit van Belgisch-Congo en van Ruanda-Urundi, corresponderend lid ;

kannunik *L. Gillon*, doctor in de wetenschappen, rector van de Universiteit Lovanium te Kimuenza, corresponderend lid ;

M. A. *Prigogine*, docteur en sciences, chef du Service d'études métallurgiques de la Compagnie Minière des Grands Lacs Africains, membre correspondant.

SUJETS TRAITÉS AUX SÉANCES MENSUELLES

Au cours de leurs vingt-sept séances mensuelles réglementaires, les Classes ont entendu, examiné ou discuté les communications suivantes :

CLASSE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES :

- Méditations sur une consécration académique ;
- La communication des procédures répressives dans un but d'intérêt privé ;
- Rapport de la mission linguistique-ethnographique chez les Pygmées de l'Ituri 1954-1955 ;
- Droit de pétition et droits politiques au Congo belge et au Ruanda-Urundi ;
- * Rapport sur le dossier : Organisation de l'exploration scientifique du Congo (1889-1894) ;
- * L'église de Ngongo Mbata ;
- * Éloges et critiques ;
- * Documents Eudore Closet ;
- Rapport sur la Conférence interafricaine pour les Sciences humaines (Bukavu, 23 août — 2 septembre 1955) ;
- Impressions des États-Unis ;
- Impressions du Congo 1955 ;
- * Les expéditions commerciales à l'Équateur ;
- Note sur un travail de recensement relatif aux migrations des populations vers le centre extra-coutumier de Kikwit (Prov. Léopoldville, district du Kwilu) ;
- Les Hamites du Rwanda et du Burundi sont-ils des Galla ?

(*) Les communications marquées d'un astérisque ont été publiées dans la série des fascicules de la Commission d'Histoire du Congo.

De H. A. Prigogine, doctor in de wetenschappen, hoofd van de Dienst voor metaalstudies van de « Compagnie Minière des Grands Lacs Africains », corresponderend lid.

ONDERWERPEN BEHANDELD
IN DE MAANDELIJKSE ZITTINGEN

In de loop van hun zevenentwintig reglementaire maandelijks zittingen hebben de Klassen de volgende mededelingen aanhoord, onderzocht of besproken :

KLASSE VOOR MORELE EN POLITIEKE WETENSCHAPPEN :

- Méditations sur une consécration académique ;
La communication des procédures répressives dans un but d'intérêt privé ;
Rapport de la mission linguistique-ethnographique chez les Pygmées de l'Ituri 1954-1955 ;
Droit de pétition et droits politiques au Congo belge et au Ruanda-Urundi ;
* Rapport sur le dossier : Organisation de l'exploration scientifique du Congo (1889-1894) ;
* L'église de Ngongo Mbata ;
* Éloges et critiques ;
* Documents Eudore Closet ;
Rapport sur la Conférence interafricaine pour les Sciences humaines (Bukavu, 23 août — 2 septembre 1955) ;
Impressions des États-Unis ;
Impressions du Congo 1955 ;
* Les expéditions commerciales à l'Équateur ;
Note sur un travail de recensement relatif aux migrations des populations vers le centre extra-coutumier de Kikwit (Prov. Léopoldville, district du Kwilu) ;
Les Hamites du Rwanda et du Burundi sont-ils des Galla ?

(*) De mededelingen, aangeduid door een sterretje, werden gepubliceerd in de reeks der afleveringen van de Commissie voor de Geschiedenis van Congo.

CLASSE DES SCIENCES NATURELLES ET MÉDICALES :

- Méditations sur une consécration académique ;
L'élevage bovin au Katanga ;
Un cas de mycose cutanée rare (Moniliase) ;
Détermination des magnitudes des séismes au Congo belge ;
Rapport sur la Conférence interafricaine pour les Sciences humaines
(Bukavu, 23 août — 2 septembre 1955) ;
Les déplacements récents de l'estuaire de la Ruzizi, affluent du lac
Tanganika ;
Le genre *Eichhornia*, spécialement *E. crassipes* (Jacinthe d'eau) au
Congo belge ;
Écologie et répartition géographique des *Bridelia* au Congo belge
(*Euphorbiaceae*) ;
Le bourgeonnement manubrial de la méduse *Limnocyclus tanganyicae* ;
Note sur le critère d'orthogonalité en séismologie ;
Essais de stimulation artificielle de la pluie à Tely (Territoire de
Poko, Congo belge) en janvier 1955 ;
Les premières descriptions du palmier à huile (*Elaeis guineensis*
Jacq.) ;
Comment concevoir et orienter l'élevage bovin en milieu indigène ?
Présentation des dernières publications de la *London School of Hygiene
and Tropical Medicine* ;
Le granite à riebeckite de la région du Kahusi (Kivu) ;
Sur la formation de « fleurs d'eau » à Cyanophycées (*Anabaena flos
aquae*) dans le bassin nord du lac Tanganika ;
Esquisse préhistorique de la plaine de Léopoldville ;
Les surfaces d'érosion des hauts plateaux de l'Afrique centrale ;
Les maladies à virus au Congo belge ;
Les argiles bauxitiques de la Nedi (Haut-Uele) ;
La préhistoire chinoise en rapport avec l'Afrique centrale.

CLASSE DES SCIENCES TECHNIQUES :

- Méditations sur une consécration académique ;
Les chutes supérieures de la Luvua ;
Quelques problèmes de l'étude des eaux au Congo belge : corrosion,
eaux potables, eaux industrielles, eaux résiduaires ;
Possibilité de fabrication de magnésium au Katanga ;
Note introductive sur les levés gravimétriques au Congo belge et au
Ruanda-Urundi ;

KLASSE VOOR NATUUR- EN GENEESKUNDIGE WETENSCHAPPEN :

- Méditations sur une consécration académique ;
L'élevage bovin au Katanga ;
Un cas de mycose cutanée rare (Moniliase) ;
Détermination des magnitudes des séismes au Congo belge ;
Rapport sur la Conférence interafricaine pour les Sciences humaines
(Bukavu, 23 août — 2 septembre 1955) ;
Les déplacements récents de l'estuaire de la Ruzizi, affluent du lac
Tanganika ;
Le genre *Eichhornia*, spécialement *E. crassipes* (Jacinthe d'eau) au
Congo belge ;
Écologie et répartition géographique des *Bridelia* au Congo belge
(*Euphorbiaceae*) ;
Le bourgeonnement manubrial de la méduse *Limnocoñida tanganyicae* ;
Note sur le critère d'orthogonalité en séismologie ;
Essais de stimulation artificielle de la pluie à Tely (Territoire de Poko,
Congo belge) en janvier 1955 ;
Les premières descriptions du palmier à huile (*Elaeis guineensis*
Jacq.) ;
Comment concevoir et orienter l'élevage bovin en milieu indigène ?
Présentation des dernières publications de la *London School of Hy-*
giene and Tropical Medicine ;
Le granite à riebeckite de la région du Kahusi (Kivu) ;
Sur la formation de « fleurs d'eau » à Cyanophycées (*Anabaena flos*
aquae) dans le bassin nord du lac Tanganika ;
Esquisse préhistorique de la plaine de Léopoldville ;
Les surfaces d'érosion des hauts plateaux de l'Afrique centrale ;
Les maladies à virus au Congo belge ;
Les argiles bauxitiques de la Nedi (Haut-Uele) ;
La préhistoire chinoise en rapport avec l'Afrique centrale.

KLASSE VOOR TECHNISCHE WETENSCHAPPEN :

- Méditations sur une consécration académique ;
Les chutes supérieures de la Luvua ;
Quelques problèmes de l'étude des eaux au Congo belge : corrosion,
eaux potables, eaux industrielles, eaux résiduaires ;
Possibilité de fabrication de magnésium au Katanga ;
Note introductive sur les levés gravimétriques au Congo belge et au
Ruanda-Urundi ;

Chauffe-eaux solaires ;
Application de la machine comptable *National 31* au calcul numérique.
Construction des barres ;
Les charbonnages de la Luena. Problèmes d'exploitation ;
Le problème de l'heure au Congo belge.

MISSIONS D'ÉTUDES

Des subventions ont été accordées au R.P. D. RINCHON pour l'établissement d'un fichier sur l'esclavage ; à M. A. *Burssens* pour l'établissement de dessins d'objets ethnographiques ; au R.P. L. DE SOUSBERGHE pour une mission scientifique ayant pour objet l'étude du droit coutumier baPende ; au R.P. J. BOUTE pour l'exploitation mécanographique des données démographiques de son travail sur les migrations vers le centre extra-coutumier de Kikwit ; à M. l'abbé L. JADIN pour poursuivre des recherches historiques dans les archives de Lisbonne ; à M^{lle} N. PETIT-MAIRE, en vue d'une mission anthropologique portant sur la croissance de la population féminine au Ruanda.

PRIX ET CONCOURS

a) CLASSE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES :

Le titre de lauréat, avec prix de 10.000 F, fut décerné à M. L. BAECK pour son travail : *Étude sociologique du centre extra-coutumier d'Usumbura.*

b) CLASSE DES SCIENCES NATURELLES ET MÉDICALES :

Une mention honorable, avec récompense de 3.000 F

Chauffe-eaux solaires ;
Application de la machine comptable *National 31* au calcul numérique.
Construction des barres ;
Les charbonnages de la Luena. Problèmes d'exploitation ;
Le problème de l'heure au Congo belge.

STUDIEZENDINGEN

Toelagen werden verleend aan E.P. D. RINCHON voor het opstellen van een reeks steekkaarten over de slavenhandel ; aan de H. A. *Burssens* voor het opmaken van tekeningen van etnografische voorwerpen ; aan E.P. L. DE SOUSBERGHE voor een wetenschappelijke zending betreffende de studie van het baPende gewoonterecht ; aan E. P. J. BOUTE voor de mecanografische exploitatie der demografische gegevens van zijn werk over de verhuizingen naar het buitengewoonterechterlijk centrum van Kikwit ; aan de Eerwaarde H. L. JADIN voor het voortzetten van zijn geschiedkundige opzoekingen in het archief van Lissabon ; aan Juffr. N. PETIT-MAIRE, met het oog op een antropologische zending, handelend over de aangroei van de vrouwelijke bevolking in Ruanda.

PRIJZEN EN WEDSTRIJDEN

a) KLASSE VOOR MORELE EN POLITIEKE WETENSCHAPPEN :

De titel van laureaat, met een prijs van 10.000 F, werd toegekend aan de H. L. BAECK voor zijn werk : *Étude sociologique du centre extra-coutumier d'Usumbura.*

b) KLASSE VOOR NATUUR- EN GENEESKUNDIGE WETENSCHAPPEN :

Een eervolle vermelding, met een beloning van 3.000 F

fut accordée à M. J. VANDEPITTE pour son travail : *Enquête sur les hémoglobines anormales au Kasai (Congo belge)*.

c) CLASSE DES SCIENCES TECHNIQUES :

Le titre de lauréat, avec prix de 10.000 F, fut décerné à M. R. WOODTLI pour son travail : *La structure de Kilo. Contribution à l'étude des fossés africains*.

A tous trois, nous réitérons l'expression de nos félicitations.

QUESTIONS POSÉES POUR LE CONCOURS ANNUEL
DE 1958

PREMIÈRE QUESTION : *On demande une étude sur les droits fonciers coutumiers exercés par un groupement indigène de quelque nature qu'il soit sur les terres et eaux exploitées (par habitation, culture, chasse, pêche, cueillette).*

L'étude devra donner :

a) *La composition détaillée du groupe exploitant, avec indication des relations familiales et sociales existant entre les membres ;*

b) *Un relevé (au moins schématique) des terres exploitées, montrant les subdivisions réservées à des sous-groupements ou à des membres individuels ainsi que celles exploitées en commun ;*

c) *La description des droits exercés ou réclamés par le groupe sur l'ensemble, par les sous-groupes ou individus sur les parties dont l'exploitation leur est réservée.*

DEUXIÈME QUESTION : *On demande une étude sur le comportement ou les attitudes des Congolais face aux transformations que l'industrialisation et l'urbanisation ont apportées aux structures sociales traditionnelles.*

TROISIÈME QUESTION : *On demande une étude sur la composition, la richesse en vitamines et la valeur diététique des boissons fermentées (bières et vins indigènes) de fabrication traditionnelle au Congo ou au Ruanda-Urundi.*

werd toegekend aan de H. J. VANDEPITTE voor zijn werk : *Enquête sur les hémoglobines anormales au Kasai (Congo belge)*.

c) KLASSE VOOR TECHNISCHE WETENSCHAPPEN :

De titel van laureaat, met een prijs van 10.000 F, werd toegekend aan de H. R. WOODTLI voor zijn werk : *La structure de Kilo. Contribution à l'étude des fossés africains*.

Alle drie feliciteren we nog eens hartelijk.

VRAGEN GESTELD VOOR DE JAARLIJKSE
WEDSTRIJD VAN 1958

EERSTE VRAAG : *Men vraagt een studie betreffende de gewoonte-rechterlijke grondrechten uitgeoefend door een inlandse groepering van welke aard ook, op de (door bewoning, cultuur, jacht, visvangst, oogst) geëxploiteerde landen en wateren.*

De studie moet omvatten :

a) *De gedetailleerde samenstelling van de exploiterende groep, met aanduiding van de familiale en sociale betrekkingen die tussen de leden bestaan.*

b) *Een (minstens schematische) staat van de geëxploiteerde gronden, die de onderdelen bepaalt, die aan ondergroepen of aan individuele leden voorbehouden zijn, alsook de gemeenschappelijk geëxploiteerde gronden ;*

c) *De beschrijving van de rechten die uitgeoefend of opgeëist worden door de groep het geheel, door de ondergroepen of individuën over de gedeelten waarvan de exploitatie hen voorbehouden is.*

TWEEDE VRAAG : *Men vraagt een studie over de gedraging of de houdingen der Congolezen ten overstaan van de veranderingen die de industrialisatie en de urbanisatie gebracht hebben aan de traditionele sociale structuren.*

DERDE VRAAG : *Men vraagt een studie betreffende de samenstelling, het vitaminengehalte en de diëtetische waarde der gistingdranken (inlandse bieren en wijnen) die op traditionele wijze bereid worden in Congo of in Ruanda-Urundi.*

QUATRIÈME QUESTION : *On demande une étude de géographie physique sur le Bas-Congo à l'ouest des Monts du Mayumbe. Il est recommandé que ne soient pas perdus de vue les rapports de la géographie physique et de la géographie humaine.*

CINQUIÈME QUESTION : *On demande une contribution à l'étude des phénomènes d'altération superficielle des roches en région tropicale.*

SIXIÈME QUESTION : *On demande une étude des phénomènes de corrosion au Congo. L'étude portera sur l'action exercée dans une région déterminée sur les métaux ou les matériaux de construction par l'atmosphère, les sols, les eaux superficielles ou souterraines.*

PUBLICATIONS

L'Académie a fait paraître 5 fascicules de son *Bulletin des Séances* (1.102 pages) et 40 mémoires in-8° (4.421 pages).

En y ajoutant le tome IV de la Biographie Coloniale Belge (XXV-544 pages) et la notice de la Carte de la Force Publique de l'Atlas général du Congo (16 pages), on arrive à un total de 6.083 pages contre 8.073 pages pour l'exercice précédent.

Les mémoires sortis de presse depuis notre dernière séance plénière sont intitulés comme suit :

PREMIÈRE CLASSE :

- A. KAGAME (Abbé), La philosophie bantu-rwandaise de l'Être (Extraits).
- J. VANDEN BOSSCHE, Madya, graveur de calebasses.
- A. LESTRADE, La médecine indigène au Ruanda. Lexique des termes médicaux français-urundayarwanda.
- R. BOURGEOIS, Banyarwanda et Barundi. III. Religion et magie.
- E. BOELAERT (R. P.), L'État Indépendant et les terres indigènes.
- P. PIRON, L'indépendance de la magistrature et le statut des magistrats.
- M. STORME (R. P.), Ngankabe, la prétendue reine des Baboma, d'après H.-M. Stanley.

VIERDE VRAAG : *Men vraagt een studie van natuurkundige aardrijkskunde betreffende Beneden-Congo in het Westen van het Mayumbegebergte. Er wordt aanbevolen dat de betrekkingen tussen de natuurkundige en de humane aardrijkskunde niet uit het oog zouden verloren worden.*

VIJFDE VRAAG : *Men vraagt een bijdrage tot de studie van de verschijnselen van oppervlakkige rotsenverandering in tropische gewesten.*

ZESDE VRAAG : *Men vraagt een studie betreffende de corrosie-verschijnselen in Congo. Deze studie zal handelen over de actie die in een bepaalde streek uitgeoefend wordt door de atmosfeer, de gronden, de oppervlakkige of ondergrondse wateren op metalen of bouwmaterialen.*

PUBLICATIES

De Academie liet 5 afleveringen verschijnen van de *Mededelingen der Zittingen* (1.102 blz.) en 40 verhandelingen in-8° (4.421 blz.). Daarbij voegend het vierde boekdeel van de Belgische Koloniale Biografie (XXV-544 blz.) en de nota bij de Kaart der Openbare Macht van de Algemene Atlas van Congo (16 blz.), komen wij tot en totaal van 6.083 bladzijden tegen 8.073 bladzijden voor het vorige academisch jaar.

De verhandelingen die gepubliceerd werden sinds onze laatste pleno-zitting dragen de volgende titels :

EERSTE KLASSE :

- A. KAGAME (Abbé), La philosophie bantu-rwandaise de l'Être (Extraits).
- J. VANDEN BOSSCHE, Madya, graveur de calebasses.
- A. LESTRADE, La médecine indigène au Ruanda. Lexique des termes médicaux français-uruyarwanda.
- R. BOURGEOIS, Banyarwanda et Barundi. III. Religion et magie.
- E. BOELAERT (E. P.), L'État Indépendant et les terres indigènes.
- P. PIRON, L'indépendance de la magistrature et le statut des magistrats.
- M. STORME (E. P.), Ngankabe, la prétendue reine des Baboma, d'après H.-M. Stanley.

- D. RINCHON (R. P.), Les armements négriers au XVIII^e siècle.
A. DE ROP (R. P.), Bibliografie over de Mongo.
D. BIEBUYCK, De hond bij de Nyanga. Ritueel en Sociologie.
L. DE SOUSBERGHE (R. P.), Les danses rituelles *mungonge* et *kela* des ba-Pende (Congo belge).
N. LAUDE, La délinquance juvénile au Congo belge et au Ruanda-Urundi.
A. OMBREDANE, Étude psychologique des Noirs Asalampasu. I. Le comportement intellectuel dans l'épreuve du Matrix-couleur.
A. ROEYKENS (R. P.), Le dessein africain de Léopold II, nouvelles recherches sur sa genèse et sa nature (1875-1876).
J.-N. MAQUET, Note sur les instruments de musique congolais.
A. WAUTERS, L'économie de l'U. R. S. S. et les pays sous-développés.
J. SOHIER, Essai sur les transformations des coutumes.

DEUXIÈME CLASSE :

- R. BOUILLENNE, J. MOUREAU et P. DEUSE, Esquisse écologique des faciès forestiers et marécageux des bords du lac Tumba (Domaine de l'I. R. S. A. C., Mabali, Congo belge).
B. ADERCA, La mine des Kibara (Katanga, Congo belge). Étude pétrographique et géologique.
E.-L. ADRIAENS, Recherches sur la composition en acides aminés des protéines d'aliments végétaux du Congo belge et du Ruanda-Urundi.
H. DAMAS, Étude limnologique de quelques lacs ruandais. IV. Les sédiments et leur faune. Conclusions générales.
J. BERTRAND, Notes médicales et paramédicales.
L. HENNAUX, L'alimentation minérale du bétail au Congo belge.
M. DE COSTER et W. SCHUEPP, La variation annuelle du trouble atmosphérique à Stanleyville (Congo belge).
G. MORTELMANS, Le III^e Congrès pan-africain de Préhistoire (Livingstone, juillet 1955).
L. VAN DEN BERGHE, F.-L. LAMBRECHT et R. CHRISTIAENSEN, Étude biologique et écologique des glossines dans la région du Mutara (Ruanda).
M. KIVITS, La lutte contre la lèpre au Congo belge en 1955.
A. LAMBRECHTS, K. HOLEMANS et O. ROTS, Étude sur l'alimentation indigène dans le territoire de Feshi (Kwango, Congo belge).
K. HOLEMANS, A. LAMBRECHTS et H. MARTIN, Résultats d'une campagne d'alimentation supplémentaire par protéines végétales (arachides).
J. LEPERSONNE, Les aplanissements d'érosion du nord-est du Congo belge et des régions voisines.

- D. RINCHON (E. P.), Les armements négriers au XVIII^e siècle.
A. DE ROP (E. P.), Bibliografie over de Mongo.
D. BIEBUYCK, De hond bij de Nyanga. Ritueel en Sociologie.
L. DE SOUSBERGHE (E. P.), Les danses rituelles *mungonge* et *kela* des ba-Pende (Congo belge).
N. LAUDE, La délinquance juvénile au Congo belge et au Ruanda-Urundi.
A. OMBREDANE, Étude psychologique des Noirs Asalampasu. I. Le comportement intellectuel dans l'épreuve du Matrix-couleur.
A. ROEYKENS (E. P.), Le dessein africain de Léopold II, nouvelles recherches sur sa genèse et sa nature (1875-1876)
J.-N. MAQUET, Note sur les instruments de musique congolais.
A. WAUTERS, L'économie de l'U. R. S. S. et les pays sous-développés.
J. SOHIER, Essai sur les transformations des coutumes.

TWEDE KLASSE :

- R. BOUILLENNE, J. MOUREAU en P. DEUSE, Esquisse écologique des faciès forestiers et marécageux des bords du lac Tumba (Domaine de l'I. R. S. A. C., Mabali, Congo belge).
B. ADERCA, La mine des Kibara (Katanga, Congo belge). Étude pétrographique et géologique.
E.-L. ADRIAENS, Recherches sur la composition en acides aminés des protéines d'aliments végétaux du Congo belge et du Ruanda-Urundi.
H. DAMAS, Étude limnologique de quelques lacs ruandais. IV. Les sédiments et leur faune. Conclusions générales.
J. BERTRAND, Notes médicales et paramédicales.
L. HENNAUX, L'alimentation minérale du bétail au Congo belge.
M. DE COSTER en W. SCHUEPP, La variation annuelle du trouble atmosphérique à Stanleyville (Congo belge).
G. MORTELMANS, Le III^e Congrès pan-africain de Préhistoire (Livingstone, juillet 1955).
L. VAN DEN BERGHE, F.-L. LAMBRECHT en R. CHRISTIAENSEN, Étude biologique et écologique des glossines dans la région du Mutara (Ruanda).
M. KIVITS, La lutte contre la lèpre au Congo belge en 1955.
A. LAMBRECHTS, K. HOLEMANS en O. ROTS, Étude sur l'alimentation indigène dans le territoire de Feshi (Kwango, Congo belge).
K. HOLEMANS, A. LAMBRECHTS en H. MARTIN, Résultats d'une campagne d'alimentation supplémentaire par protéines végétales (arachides).
J. LEPERSONNE, Les aplanissements d'érosion du nord-est du Congo belge et des régions voisines.

TROISIÈME CLASSE :

- J. VAN DER STRAETEN, Triangulation du Katanga.
M. DE COSTER, W. SCHUEPP, N. VANDER ELST, Le rayonnement sur des plans verticaux à Léopoldville.
C. CAMUS, Passage de la jauge métrique à la jauge anglaise du tronçon ferré Kindu (Port-Empain) — Albertville.
M. DE COSTER et W. SCHUEPP, Le rayonnement sur des plans verticaux à Stanleyville (Congo belge).
N. VANDER ELST, La pression au Congo belge.
F. BUCKENS, Considérations sur l'étude climatologique quantitative de l'habitation tropicale.
A. PRIGOGINE, Concentration des minerais de wolfram et de niobium-tantale au Congo belge et au Ruanda-Urundi.
W.-L. DE KEYSER et I. DE MAGNÉE, Possibilités d'emploi de l'énergie hydro-électrique du Bas-Congo.
X. LEJEUNE DE SCHIERVEL, Les nouvelles cités congolaises. I. L'architecture et le logement.
A. LEDERER, Du choix d'un propulseur pour bateau tropical.

COMMISSION DE L'ATLAS GÉNÉRAL
DU CONGO

La Commission centrale de l'Atlas général du Congo a tenu 3 séances : 7 novembre 1955, 6 février et 9 juillet 1956.

Depuis notre dernière séance plénière, la Carte de la Force Publique a été publiée.

La Commission s'est occupée en outre de la préparation des cartes magnétique, gravimétrique, de l'aviation, vulcanologique, ethnique, de l'art indigène traditionnel, de l'hygiène, des centrales hydro-électriques et des concessions minières.

DERDE KLASSE :

- J. VAN DER STRAETEN, Triangulation du Katanga.
M. DE COSTER, W. SCHUEPP, N. VANDER ELST, Le rayonnement sur des plans verticaux à Léopoldville.
C. CAMUS, Passage de la jauge métrique à la jauge anglaise du tronçon ferré Kindu (Port-Empain) — Albertville.
M. DE COSTER en W. SCHUEPP, Le rayonnement sur des plans verticaux à Stanleyville (Congo belge).
N. VANDER ELST, La pression au Congo belge.
F. BUCKENS, Considérations sur l'étude climatologique quantitative de l'habitation tropicale.
A. PRIGOGINE, Concentration des minerais de wolfram et de niobium-tantale au Congo belge et au Ruanda-Urundi.
W.-L. DE KEYSER en I. DE MAGNÉE, Possibilités d'emploi de l'énergie hydro-électrique du Bas-Congo.
X. LEJEUNE DE SCHIERVEL, Les nouvelles cités congolaises. I. L'architecture et le logement.
A. LEDERER, Du choix d'un propulseur pour bateau tropical.

COMMISSIE VOOR DE ALGEMENE ATLAS
VAN CONGO

De Centrale Commissie voor de Algemene Atlas van Congo heeft 3 zittingen gehouden : 7 november 1955, 6 februari en 9 juli 1956.

Sinds onze laatste pleno-zitting werd de Kaart van de Openbare Macht gepubliceerd.

De Commissie heeft zich bovendien beziggehouden met de voorbereiding van de magnetische, gravimetrische kaarten, de kaart betreffende het vliegwezen, de vulkanologische en etnische kaarten, deze betreffende de traditionele inlandse kunst, de hygiëne, de hydroëlektrische centralen en mijnconcessies.

**COMMISSION
DE LA BIOGRAPHIE COLONIALE**

La Commission a tenu 4 séances : 24 novembre 1955, 26 janvier, 26 avril et 28 juin 1956.

Le tome IV de la Biographie coloniale est sorti de presse au début de l'année 1956.

Il comporte 618 notices, ce qui porte à 3.717 le nombre de notices publiées à ce jour.

Le tome V est à l'impression et comprendra approximativement 580 notices.

**COMMISSION D'ETHNOLOGIE
ET DE LINGUISTIQUE**

En raison de l'existence, au sein du Musée royal du Congo belge, d'une Commission de Linguistique africaine, qui assure la préparation et la publication de monographies consacrées à la linguistique et à l'ethnologie, il a été décidé, pour éviter tout double emploi, de suspendre provisoirement les travaux de la Commission créée en 1947 à l'initiative de la Section des Sciences morales et politiques de notre Compagnie.

COMMISSION D'HISTOIRE

La Commission a tenu 4 séances : 9 novembre et 14 décembre 1955, 8 février et 13 juin 1956.

Quatre mémoires ont été publiés dans la série historique de la Classe des Sciences morales et politiques et 5 communications émanant de ses membres ont fait l'objet de tirages à part du *Bulletin des Séances*.

COMMISSIE VOOR DE
BELGISCHE KOLONIALE BIOGRAFIE

De Commissie heeft 4 zittingen gehouden : 24 november 1955, 26 januari, 26 april en 28 juni 1956.

Boekdeel IV van de Belgische Koloniale Biografie verscheen in het begin van 1956.

Het omvat 618 nota's, hetgeen het aantal tot op heden gepubliceerde nota's brengt op 3.717.

Boekdeel V is onder druk en zal ongeveer 580 nota's omvatten.

COMMISSIE VOOR ETNOLOGIE EN
TAALKUNDE

Om reden van het bestaan van een Commissie voor Afrikaanse Taalkunde in de schoot van het Koninklijk Muzeum van Belgisch-Congo, die de voorbereiding verzekert van de publicatie van monografieën, gewijd aan de taalkunde en de etnologie, werd besloten de werkzaamheid van de Commissie voorlopig op te heven, die opgericht werd in 1947 op initiatief van de Sectie voor Morele en Politieke Wetenschappen van onze Compagnie, om elke nutteloze herhaling te vermijden.

COMMISSIE VOOR DE GESCHIEDENIS

De Commissie heeft 4 zittingen gehouden : 9 november en 14 december 1955, 8 februari en 13 juni 1956.

Vier verhandelingen werden gepubliceerd in de Geschiedkundige reeks van de Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen en 5 mededelingen vanwege haar leden hebben het voorwerp uitgemaakt van overdrukken uit de *Mededelingen der Zittingen*.

REPRÉSENTATION DE L'ACADÉMIE

Le *Secrétaire perpétuel* a été délégué par l'Académie royale des Sciences coloniales au sein du Conseil d'Administration du FOREAMI.

Nos confrères MM. *R. Bruynoghe*, *P. Gérard* et *Ch. Van Goidsenhoven* ont représenté la Classe des Sciences naturelles et médicales au Symposium sur la chirurgie du cœur, qui s'est tenu à Bruxelles le 28 juillet 1956.

Par ailleurs, notre confrère *M. G. Smets* a représenté la Classe des Sciences morales et politiques au V^e Congrès international des Sciences anthropologiques et ethnologiques, qui a eu lieu à Philadelphie du 1^{er} au 9 septembre 1956.

Tel est, sommairement exposé, le bilan de notre activité au cours de l'année 1955-1956.

Comme par le passé, Monsieur le Ministre des Colonies et les hauts fonctionnaires de son Administration nous ont témoigné, en toute occasion, les marques de leur vigilante sympathie. Qu'ils en soient, à nouveau, très chaleureusement remerciés !

24 octobre 1956.

VERTEGENWOORDIGING VAN DE ACADEMIE

De *Vaste Secretaris* werd afgevaardigd door de Koninklijke Academie voor Koloniale Wetenschappen in de schoot van de Administratieve Raad van de KEFGHI.

Onze confraters de HH. *R. Bruynoghe*, *P. Gérard* en *Ch. Van Goidsenhoven* hebben de Klasse voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen vertegenwoordigd op het Symposium over de hart-chirurgie, dat gehouden werd te Brussel op 28 juli 1956.

Anderzijds heeft onze confrater de *H. G. Smets*, de Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen vertegenwoordigd op het V^e Internationaal Congres der Antropologische en Etnologische Wetenschappen, dat plaats vond te Philadelphia van 1 tot 9 september 1956.

Dit is, in het kort, de balans van onze werkzaamheid tijdens het jaar 1955-1956.

Zoals in het verleden, hebben de Heer Minister van Koloniën en de hoge ambtenaren van zijn Administratie ons, bij elke gelegenheid, hun blijken van waakzame sympathie betoond. Dat zij er opnieuw zeer hartelijk voor bedankt worden !

24 oktober 1956.

O. Louwers. — Considérations sur notre politique africaine.

Le déterminisme politique est une doctrine à tout le moins discutable. Il n'y a rien de fatal dans la destinée d'un peuple. La vie des peuples et leurs évolutions sont, du point de vue humain, sous l'influence de la volonté des hommes. Mais les actes des hommes déroulent inéluctablement leurs conséquences. « Vous voulez les causes, disait BAINVILLE, vous aurez les conséquences ».

Mû par ces considérations, je me refuse à croire, en dépit des courants modernes et des prédictions trop souvent répétées, que notre union belgo-congolaise ne puisse pas s'établir définitivement pour le plus grand bien de la Belgique et du Congo, si nous savons y suivre la politique qui lui convient.

J'ai dit notre union belgo-congolaise. M. le Gouverneur général, dans le magistral discours qu'il a prononcé à l'ouverture de la dernière session du Conseil de Gouvernement, a formulé l'opinion que nous n'en sommes pas encore à l'Union belgo-congolaise. Je me permets de ne pas partager cette opinion. Il y a actuellement des liens juridiques nettement établis entre le Congo et la Belgique. Ces liens créent une entité de droit public qu'on ne peut plus désigner, actuellement, que sous le nom d'union ; car les notions de colonie et de métropole sont à présent dépassées et le mot de colonie est d'ailleurs proscrit.

N'est-ce pas aussi sous le nom d'union que la France désigne l'ensemble des territoires sur lesquels s'étend sa souveraineté, territoires européens ou territoires d'outre-

mer, quel que soit leur statut interne ? Ils forment l'Union française.

Mais la notion de cette union, de notre Union belgo-congolaise, évolue constamment. L'autonomie administrative est déjà en marche ; on la prépare ; elle s'accroîtra tous les jours. Certains la voient déjà devenir indépendance, utilisée de part et d'autre à créer, dans la liberté, une union de peuples libres. Peut-être ! Mais à une condition, en tout cas, c'est que ces peuples libres soient conscients de leur solidarité réciproque et soient décidés à vivre, pour le profit de tous, sous une même souveraineté représentée et exercée par notre dynastie royale.

C'est à cette union présente et future que je fais allusion dans ma communication. Je la souhaite, je la veux permanente ; mais contre elle se dressent des périls que je voudrais dénoncer et c'est pour l'en préserver que je me permettrai de faire entendre une pressante recommandation.

Le premier péril est, en quelque sorte, en nous-mêmes. Je veux dire à l'intérieur de l'Union. Par l'éducation qu'elles ont déjà reçue, que nous leur avons donnée suivant nos conceptions occidentales et européennes, nos populations ressentent en elles une aspiration profondément humaine à la liberté, à connaître une vie d'homme vraiment indépendant et personnel. Et le péril vient de ce que nous avons peine à nous adapter à cette aspiration. Nous risquons par là de laisser croire aux Congolais qu'ils ne pourront pas atteindre pleinement leur objectif tant que nous serons à leur côté. Il s'établit ainsi un terrain propice à une action des éléments extérieurs semblable à un ferment virulent.

Le second péril nous vient de ces éléments extérieurs. Ils prennent naissance à trois foyers.

C'est d'abord l'Organisation des Nations Unies. Elle est devenue le lieu de rencontre de tous les pays anti-

colonialistes. Ils y forment une majorité, et cette majorité fausse le mécanisme de l'institution ; c'est ensuite l'Islam, imperméable à la civilisation occidentale et qui n'a pas abandonné son rêve de domination universelle. En tout cas, il entend conquérir l'Afrique noire spirituellement et politiquement avec le concours de la Ligue arabe. C'est en troisième lieu le Communisme, autre doctrine, pour ne pas dire autre religion, également hantée de domination universelle.

De ces trois foyers se répandent des influences aussi redoutables que des entreprises militaires. Elles tendent toutes, suivant un programme mis au point à Bandoeng, à saper l'ordre interne de nos territoires d'outre-mer, à créer un nationalisme aussi violent qu'il est artificiel ; elles tendent toutes à détacher de nous les populations que nous avons arrachées à la barbarie et que nous nous efforçons d'élever sur le plan le plus haut de la civilisation moderne, sur un plan que, même maintenant et probablement avant longtemps encore, elles ne pourraient pas atteindre par elles-mêmes ; leurs élites le reconnaissent.

Devant cette situation, quelle politique devons-nous suivre pour maintenir dans l'ordre interne (il ne sera ici question que de celui-là) les conditions fondamentales de l'Union belgo-congolaise, présente et future ?

Est-ce la politique de la force ?

Il fut un temps où certains rêvaient d'une politique de force. Je crois qu'à présent plus personne n'y pense ; trop d'événements modernes en ont fait voir l'inanité.

Je ne dirai pas de mal de la force en soi. D'après un proverbe arabe, la force est une vertu de Dieu. J'y reviendrai plus loin pour montrer qu'elle peut, en certaines circonstances, être utile, voire nécessaire. Mais s'imaginer qu'on peut tenir unis une minorité d'Européens et une population de 13 millions d'Africains,

les uns et les autres de races, de traditions, de cultures différentes et gagner la sympathie de cette immense communauté grâce à des fusils, à des mitrailleuses et des hélicoptères, est la plus folle et la plus sanglante des illusions. NAPOLÉON disait : « On ne construit rien de durable sur la Force ». CÉSAR l'avait dit avant lui.

« Investissons beaucoup d'argent dans le pays, dit-on couramment, faisons en un État techniquement moderne, avec de grandes industries, de grandes exploitations ; mettons tout le peuple au travail ; qu'il produise ; qu'il devienne riche et qu'il ait toutes les satisfactions matérielles que le progrès assure à l'humanité ».

Sans doute, tout n'est pas à rejeter dans semblable politique ; l'essentiel est d'y mettre la mesure. Il faut promouvoir la prospérité ; y faire participer le plus grand nombre possible de nos compatriotes africains, pour qu'ils en tirent un profit substantiel et pour qu'ils puissent élever leur niveau de vie ; mais, ici encore, ce serait se bercer d'illusions que de croire qu'on peut s'attacher un peuple par ces seules satisfactions matérielles.

André SIEGFRIED a raconté un jour dans une de ses conférences si instructives et si prenantes, que, visitant l'île de Cuba quelques années après l'occupation par les Américains, et admirant, en compagnie d'un cicérone américain, tous les perfectionnements que la République étoilée avait apportés au territoire à coups de centaines de millions de dollars, routes, chemins de fer, écoles, hôpitaux, usines, etc..., il avait dit à son compagnon : « Ces gens (les habitants) doivent être à présent heureux ! — Ils sont heureux, lui répondit le compagnon, mais ils ne le savent pas ».

Mot profond et d'une philosophie puissante. Nous avons facilement tendance à croire que le progrès matériel et technique apporte à lui seul le comble du bonheur. C'est surtout faux quand il s'agit de populations d'un pays de soleil.

Sans doute, elles vivent dans une nature âpre et qui ne se laisse vaincre qu'au prix d'un grand effort et d'un important apport de capitaux ; mais tout de même, cette nature est, à certains égards, moins exigeante que celle de nos pays septentrionaux où il faut lutter et lutter toujours pour réunir un minimum de conditions vitales. Le soleil d'Afrique n'incite pas à un labeur permanent et rigoureux. Un vaste prolétariat africain peinant, suant à longueur de journées, de mois et d'années, est une chose presque contre nature. A chaque peuple, à chaque continent, son style de vie propre. La production et son augmentation poussée tous les jours davantage, n'est pas un but en soi ; ce n'est qu'un moyen. Le but à atteindre, c'est de rendre les gens heureux et de permettre à chacun d'arriver à son perfectionnement moral et intellectuel.

Aussi le monde africain attend de nous bien autre chose que notre technologie. Ce qu'il attend surtout, ce sont des valeurs nouvelles.

« Nous sommes en présence, disait un orateur à un congrès d'africanistes tenu à Rome, il y a quelques années, le Congrès Volta, nous sommes en présence, disait cet orateur, d'une humanité qui s'éveille, passionnée, combative, ardente, comme un poulain excité par sa propre jeunesse. Cette humanité est prête à se donner à qui saura la comprendre et la guider vers un idéal qui fascine son exaltation primitive ».

Et cette idée, le grand poète indien RABINDRANATH TAGORE l'avait déjà exprimée en termes lapidaires par ces mots :

« Je vous en supplie, écrivait-il aux dirigeants britanniques de l'Inde de son époque, ne nous envoyez pas que des formules administratives et des machines avec les instruments qui s'y rapportent. Envoyez-nous des âmes. »

D'autres encore mettront leur espoir dans la démo-

cratie. C'est même le fond de la pensée de la cohorte des anticolonialistes qui s'agitent à l'O.N.U. « Ce qu'il faut à tous ces peuples que vous tenez sous votre dépendance, disent-ils, ce sont des institutions démocratiques. La démocratie, mais la démocratie intégrale, avec ses institutions représentatives, ses partis, ses élections et des élections au suffrage universel. C'est elle qui assurera le progrès au sein de toutes les populations opprimées ».

Ah ! si c'était vrai, le remède serait à portée de nos mains. Mais, est-ce vrai... ?

On me pardonnera ma franchise ; je ne mets qu'une confiance très limitée dans le succès des institutions démocratiques et représentatives dans notre Afrique noire. Combien de peuples sont capables de supporter sans péril un régime de démocratie intégrale ? L'usage des institutions démocratiques, la conscience de l'intérêt public et de l'intérêt d'une vaste communauté demandent une longue préparation, acquise au cours d'un grand nombre d'années et éprouvée par plusieurs générations. Ils requièrent aussi certaines aptitudes raciales inhérentes à un certain genre de tempérament. N'avons-nous pas sous les yeux les exemples des méfaits de la démocratie chez les peuples mal préparés à la recevoir ? Tout en appréciant les qualités réelles de nos populations et leur intelligence, on peut dire qu'il n'est pas un observateur sérieux qui ne doive reconnaître que l'introduction trop hâtive d'un régime démocratique au Congo, où règne toujours une anarchie sous-jacente, engendrerait sans tarder des désordres, des abus cuisants. Au lieu de faciliter son progrès, il s'y opposerait et rejeterait nos compatriotes africains loin de la communauté belgo-congolaise.

La vraie formule en la matière a été fournie par notre Roi dans son discours du 1^{er} juillet 1955 au Cercle Africain. Permettez moi de la reproduire, en l'accompagnant des commentaires dont le Souverain l'avait en-

tourée ; ils sont si bien dans la ligne de cette communication que je m'en voudrais de les omettre.

« La question essentielle, disait le Roi, qui se pose maintenant au Congo, je tiens à le souligner, est celle des relations humaines entre les Blancs et les Noirs.

» ... Il ne suffit pas d'équiper le pays, de le doter d'une sage législation sociale, d'améliorer le niveau de vie de ses habitants, il faut que les Blancs et les Indigènes fassent preuve, dans leurs rapports quotidiens, de la plus large compréhension mutuelle.

» ... Alors sera venu le moment — dont l'échéance ne peut encore être déterminée — de donner à nos territoires africains un statut qui assurera, pour le bonheur de tous, la pérennité d'une véritable communauté belgo-congolaise et qui garantira à chacun, Blanc et Noir, la part qui lui revient, selon ses mérites et sa capacité, dans le gouvernement du pays.

» ... Pour réaliser ce grand idéal, il nous reste encore, Messieurs, beaucoup à accomplir ».

Enfin, il y a une quatrième solution à quoi beaucoup rêvent. — « Le Congo doit être occupé par une population de plus en plus massive de colons belges ». — C'est par eux que la fusion des deux éléments de la population s'opérera et que la Belgique maintiendra sa prééminence dans le pays pour le plus grand bien de tous.

On voudrait le croire ; sans doute, la présence belge au Congo doit être solide ; elle doit l'être surtout pour contrebalancer à tous moments la présence étrangère et servir de guide aux populations autochtones. Et c'est notre élite qui doit assumer la tâche de remplir cette mission.

Mais ce qui se passe en Afrique du Nord montre à suffisance la fragilité du moyen ici évoqué pour assurer la pérennité de notre Union belgo-congolaise. Il n'est que de citer deux chiffres. En Algérie (1954), il y a 1.230.000 Européens et 8.301.000 autochtones.

On dira : « Mais alors, quoi ?... Si aucun des moyens classiques ne peut assurer le succès de notre œuvre congolaise, abandonnons la partie ; replions-nous ! »

Pardon, il y a une politique qui peut tout sauver si elle vient compléter toutes les autres, s'y ajouter, leur servir de base, les maintenir dans le juste milieu que commande en toutes choses la vraie sagesse. Il y a une politique qui doit être mise au centre de notre action et autour de laquelle doivent s'ordonner tous les autres moyens d'action officiels et personnels ; c'est elle qui permettra de conduire le Congo à son meilleur destin, suivant des formules que les circonstances permettront de trouver ; mais, sans elle, on peut le prédire, tout échouera. C'est à définir cette politique que je voudrais arrêter quelques instants votre pensée.

Le Père LEBBE est presque un de nos compatriotes. Sa famille est à cheval sur notre pays et le Nord de la France. Engagé dans la Congrégation des Lazaristes, il fut envoyé en Chine en 1901. Arrivé là, il ne tarda pas à remarquer que, en dépit du dévouement des missionnaires, de leur zèle apostolique, le rayonnement de la mission à laquelle il était attaché, était relativement minime. La cause, il la découvrit tout de suite :

« Les missionnaires conservaient trop d'attaches avec l'occidentalisme ; ils ne s'incorporaient pas assez avec les habitants du milieu, avec leur mentalité, leurs habitudes de vivre. Ils ne se faisaient pas assez Chinois ».

Le Père LEBBE réagit contre cette façon d'être ; il se fit lui, vraiment Chinois ; il se donna corps et âme à ses ouailles ; il se mit à les aimer d'un amour vrai et sincère. Le résultat ne se fit pas attendre. Le Père LEBBE obtint des succès prodigieux ; et il obtint le même résultat partout où il fut envoyé, partout même où il passait. Son influence devint si grande que le Gouvernement chinois s'en servit en maintes circonstances pour apaiser de graves conflits et mettre de l'ordre là où il s'était vu impuissant.

La vie et l'apostolat du Père LEBBE sont un miracle de la politique de l'amour.

Quand, en 1912, LYAUTEY fut envoyé au Maroc, le pays était en plein chaos. Les tribus se faisaient la guerre les unes les autres ; elles vivaient de rapines ; le pouvoir central était mécommu. C'était l'anarchie.

Pour rétablir la situation, LYAUTEY ne put pas toujours se borner à montrer sa force ; il dut aussi parfois l'engager. Mais toujours, ses opérations se terminaient par des palabres où il exerçait la force de sa séduction et savait montrer aux vaincus qu'ils étaient ses amis, qu'il se donnait tout entier à eux, qu'il les aimait. Se faire aimer, c'était un mot qui revenait souvent dans la bouche ou sous la plume de LYAUTEY.

Grâce à cette politique, l'ordre fut vite rétabli, et MAUROIS, biographe de LYAUTEY, raconte :

« En 1923, étant tombé malade, un jour, tandis que la Maréchale recevait des visiteurs anglais, elle vit la cour de BEN JEHOUD se remplir d'une foule de Marocains. A leur tête les oulémas des Imans avec leurs bannières. Tous se rangèrent sous les fenêtres du malade et récitèrent le *Is-el Attifi*, prière que l'on prononce seulement quand un grand danger menace l'Islam » (1).

Les Marocains disaient de lui : « C'est un homme qui nous aime » (2).

Aujourd'hui encore, les Musulmans du Maroc s'en vont souvent se recueillir devant le mausolée où le corps du Maréchal a été ramené après sa mort.

LYAUTEY est le triomphe de la politique de l'amour, et c'est une politique de cette nature qu'à notre tour nous devons suivre. Je le dis au risque de faire sourire des esprits forts.

En réalité, on n'invente rien, car la politique ici pré-

(1) MAUROIS, Le Maréchal Lyautey, p. 311.

(2) *Ibid.*, p. 212.

conisée, c'est la politique que de tous temps nous avons entendu suivre au Congo. C'est en effet celle que nos rois, tous nos rois, depuis LÉOPOLD II jusqu'à notre jeune et déjà si grand Roi, nous ont invités à pratiquer.

Je voudrais évoquer pour chacun d'eux les manifestations de cette volonté, mais j'ai peur d'allonger démesurément ce discours. Qu'il me suffise de remémorer les enseignements du voyage du roi BAUDOIN au Congo. Ce qui en fit le succès, c'est que le Roi, par tout son comportement au cours de son voyage, sut montrer aux populations, à chacun des autochtones qu'il rencontra, qu'il les aimait et qu'il les aimait simplement et sincèrement. On n'en finirait pas de citer les traits, tous charmants, qui jalonnèrent son voyage.

Aussi bien, le Roi résuma les sentiments qui l'animaient vis-à-vis de ses compatriotes congolais, dans son discours au Cercle africain ; on vient d'en rappeler un des principaux passages.

Nos rois et nos gouverneurs généraux ! C'est aussi une pensée centrée sur le problème des relations humaines que tous, les uns après les autres, ils ont développée dans leurs grands discours prononcés à chacune des séances annuelles d'ouverture des Conseils de Gouvernement. M. PÉTILLON y met avec son grand talent, son cœur généreux et son sens si avisé d'homme d'État, une insistance vraiment méritoire.

Et vous-même, Monsieur le Ministre, l'an dernier dans la même circonstance que celle qui nous réunit ici aujourd'hui, vous nous avez dit, pour rappeler nos devoirs vis-à-vis de nos compatriotes noirs, des paroles profondément justes et humaines ; nous en avons conservé le souvenir ému.

Après tant d'interventions illustres, on me trouvera bien téméraire d'aborder à mon tour ce même sujet ; mais il est si capital pour l'avenir de notre Union belgo-congolaise que j'ai cru honorer notre compagnie en

l'associant en quelque sorte à l'examen des problèmes qu'il soulève.

La politique d'amour ! Ce n'est pas seulement la non-discrimination raciale, ni même, comme le disait déjà le Roi, l'octroi aux autochtones de bonnes lois sociales, à quoi d'ailleurs s'occupe le Gouvernement avec persévérance et intelligence. C'est plus que cela. C'est la mise en œuvre de la grande loi de la Charité — et la loi de la Charité, c'est la loi fondamentale de notre civilisation chrétienne. LÉOPOLD III, dans une de ses allocutions toujours si pleines de sens qu'il prononçait dans les grandes circonstances, disait :

« Parmi les vertus chrétiennes... il en est notamment une, la charité dont croyants et incroyants ne réalisent pas le bien qu'elle peut procurer dans les relations entre individus, autant que dans les relations internationales » ⁽¹⁾.

La politique de l'amour, c'est essentiellement le don de soi au prochain, le don total, et le prochain c'est tout le monde, depuis le plus haut personnage, l'ami, le parent jusqu'au plus humble des hommes de la brousse ; c'est le respect de la personne humaine, dans tout ce qu'elle a de plus sensible, le respect de sa susceptibilité. Les hommes ne pardonnent pas les humiliations ; les atteintes à la susceptibilité d'une personne font parfois des blessures plus profondes que les plus graves fautes contre la probité. Un auteur français n'a pas craint de dire que le « Salut, Louis ! » d'un geste négligeant de la main des seigneurs et bourgeois aux manants de la vieille France, avait fait plus pour l'éclosion de la Révolution de 1789 que les pamphlets des philosophes et des encyclopédistes et la propagande des sociétés de pensée. La politique de l'amour, c'est aussi se pencher sur les détresses humaines, y compatir, verser des consolations

(1) R. J. MEIRE, Léopold III, écrits et discours, p. 43.

dans les cœurs angoissés, aplanir des difficultés matérielles ; en un mot, c'est montrer à autrui qu'on le considère comme un frère et un ami.

C'est encore savoir, avec ceux qui déjà se sont mis à l'avant-plan de leurs frères de race par leur instruction et leur éducation, tenir un langage leur montrant que nous les apprécions, que nous respectons leurs aspirations à nous rejoindre et aussi que nous apprécions leur souci de conserver ce qui est louable dans leur civilisation, et c'est savoir aussi assurer leur promotion professionnelle, administrative et politique.

Sur un autre plan, c'est respecter les droits essentiels des populations en matière foncière. Qu'on n'oublie jamais que les indigènes considèrent comme sacrés les droits qu'ils tiennent de leurs ancêtres sur les terres de leurs communautés !

On le répète, la politique de l'amour ne résoudra pas à elle seule toutes les difficultés et tous les problèmes qui se présenteront sur le chemin de la parfaite Union belgo-congolaise ; mais elle conduira naturellement à trouver les meilleures solutions dans toutes les matières centrées sur l'homme.

Ainsi, et c'est particulièrement important, elle fera comprendre le processus de la pensée du Noir à la recherche de l'ordre nouveau et elle inspirera de l'associer aussi étroitement que possible à l'établissement de cet ordre nouveau de telle manière que celui-ci apparaisse à ses yeux avec le caractère de la légitimité.

Nous avons eu déjà des compatriotes appliqués au Congo à suivre cette politique d'amour, nous en avons eu même beaucoup et nous en avons encore beaucoup. Néanmoins, on ne m'en voudra pas, par amour-propre national, d'aller au dehors chercher un modèle de colonial ayant le plus magnifiquement pratiqué la politique de l'amour. LYAUTEY, je reviens à lui, a suscité un livre

admirable de notre éminent confrère Georges HARDY. Il a écrit *Le portrait de Lyautey*. C'est un livre qu'on souhaiterait voir entre les mains de tout colonial. On y constate que LYAUTEY fut l'archétype du chef, du colonial conscient de ses responsabilités et de ses devoirs vis-à-vis, non seulement de la communauté de ses sujets, mais aussi vis-à-vis de chacun de ceux-ci. Le leitmotiv de ses recommandations était qu'on ne fait rien sans un peu d'amour, et que, dans tout homme, il faut avant tout voir sa valeur d'homme. Pour lui, il n'y avait pas de race définitivement inférieure ; il y a tout simplement des races différentes, mais toutes races, pourvu qu'on leur donne les moyens de développer leurs aptitudes, sont équivalentes ⁽¹⁾.

Malheureusement, nous avons en général perdu le sens vrai de la charité. Dans notre organisation moderne, l'État s'est substitué à l'homme ; il a pris à sa charge tous les intérêts des citoyens ; il lui assure tout ce que la sécurité sociale peut concevoir : il le vêt, il le chauffe, il lui donne un toit, des médicaments, des soins médicaux, des vacances, il lui assure le pain quotidien. Et c'est fort bien ; mais, dès lors, l'homme charitable disparaît ; le citoyen n'en connaît plus ; il ne connaît plus que des fonctionnaires, assis derrière des guichets et rédigeant des formulaires ; les contacts d'homme à homme ont virtuellement disparu ; les relations humaines sont devenues des manifestations étatiques selon la conception très spéciale de Virgile GHÉORGHIU (*La vingt-cinquième heure*). Ah ! Messieurs, essayons de ne pas nous laisser envahir au Congo par cette sclérose de la charité ; gardons nos cœurs ardents, généreux et compatissants.

Mais attention ! La politique d'amour ne peut avoir

(1) Voir extraits en Annexe, p. 850.

sa pleine efficacité que si elle se développe dans un climat de justice. Envers les Congolais, une justice intransigeante est une impérieuse nécessité. Il ne faut pas qu'ils sentent que, quand ils sont en cause, des considérations d'opportunité, de privilèges en faveur des Blancs faussent les décisions de l'autorité européenne ; car, chaque fois que cela se produit, c'est une perte de confiance et surgit un obstacle à l'éclosion de la Communauté fraternelle telle qu'elle doit être établie.

Il y a un devoir de loyauté et un devoir d'action auxquels nous ne pouvons nous dérober. La Justice n'est rien sans la charité.

« Il n'est qu'une manière d'être juste, c'est d'être charitable. On n'abstrait pas sans l'altérer, dit Gustave THIBON, la Justice de l'amour. La suprême injustice, c'est la justice isolée, c'est la justice nue » (1).

Il est une autre condition à l'efficacité de la politique d'amour, c'est qu'elle se développe dans un climat d'ordre.

Elle ne doit pas conduire à la facilité, à la licence, au laisser-aller. L'ordre doit régner partout et toujours. L'autorité doit être respectée, ses règlements observés, les délinquants et les perturbateurs de l'ordre établi punis ou mis dans l'impossibilité de nuire. Au besoin, l'État doit à cette fin user de sa force. Mais il doit le faire en suivant le mot de PASCAL :

« Il faut que le juste soit fort et que le fort soit juste ».

L'État doit être fort pas seulement pour assurer l'intégrité du territoire et l'ordre public, mais aussi pour défendre l'individu.

« Être fort permet, notamment, disait récemment un grand colo-

(1) Gustave THIBON, Destinée de l'homme (p. 40).

nial français, de prendre des risques que comporte toute nouvelle avance dans la voie de la liberté » (1).

Car, je prends la permission d'ajouter, l'octroi de larges pouvoirs administratifs et politiques aux masses amènera, il faut le craindre, de petites tyrannies locales.

La politique de l'amour ne doit pas puiser son inspiration dans une conception romantique de la société. Les hommes s'ils sont, du point de vue spirituel, égaux, ne le sont pas dans l'ordre social. Il y a des hommes bons et il y a des hommes mauvais et méchants ; le comportement ne doit pas être le même vis-à-vis des uns et des autres. Il y a aussi dans la société des hiérarchies ; hiérarchies sociales, hiérarchies politiques, hiérarchies culturelles. Elles sont nécessaires ; elles sont une loi de la nature et elles aussi commandent des différences de comportement dans les contacts avec ceux qui les représentent.

Je suis confus de vous avoir fait ce discours ; d'abord, il ne vous aura rien appris que vous ne sachiez ni à quoi vous ne pensiez. Ensuite, il semble reposer sur une opinion un peu péjorative de la situation actuelle de notre territoire d'outre-mer. N'avons-nous pas le territoire africain le plus évolué du point de vue social ? Nos œuvres, nos multiples œuvres ne sont-elles pas déjà des manifestations de la politique d'amour ? Sans doute, mais il y a le comportement individuel vis-à-vis de nos compatriotes noirs. Or, si pendant un temps, le comportement de beaucoup de Blancs vis-à-vis de nos compatriotes noirs n'était pas ce qu'il aurait dû être, la situation, je le sais, s'est à présent considérablement améliorée, et il faut féliciter tous les artisans de cet heureux changement ; encore que chez certains, le changement

(1) Louis MERAT, Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences coloniales de France, Tome XVI, p. 281.

soit inspiré par des considérations qui ne sont pas d'une pureté absolue, ni commandé par la charité vraie. Dans ces cas, les Noirs, avec leur sens psychologique et critique si avisé, ne sont pas sans pénétrer les arrière-motifs de l'attitude, même bienveillante en apparence, observée à leur égard. En tout cas, s'il reste encore quelques personnes à convertir à une meilleure appréciation de leur devoir, qu'il me soit permis de leur lancer un appel, de leur donner un avertissement que je voudrais péremptoire.

Chacun est responsable par son attitude du destin de l'Union belgo-congolaise. C'est un devoir patriotique pour chacun de se concilier par sa conduite la confiance et la sympathie des autochtones. Celui qui les froisse, les blesse dans leur dignité d'homme, commet une sorte de trahison à l'œuvre de la Patrie. Qu'on se souvienne toujours que la seule solidarité sur laquelle on puisse espérer fonder une entité politique solide et durable est celle qui existe dans les esprits et dans les cœurs.

Nul homme ne peut dire qu'il a réalisé son destin s'il n'a pas accompli une grande œuvre d'amour et, d'autre part, il n'y a pas de plus grande satisfaction que d'illuminer de joie un visage par un geste de sympathie et d'amour. C'est par là qu'on se montre un vrai civilisé, pour reprendre un mot de SAINT-EXUPÉRY.

Notre Roi terminait son magnifique discours de Léopoldville en lançant à la foule immense accourue pour l'entendre, cette apostrophe émouvante :

« A tous, je dirai : restez unis dans le même amour de la Patrie ».

Et s'il est permis d'ajouter à des paroles royales, je dirai de mon côté : « Pour rester unis, il faut s'aimer ! »

24 octobre 1956.

ANNEXE

Qu'il me soit permis de reproduire ici quelques passages du livre de G. HARDY, qui montrent en LYAUTEY l'homme de cœur, l'homme respectueux de la valeur humaine de tous ses administrés :

« ... Il est tout le contraire d'un égoïste ou d'un indifférent. S'il aime être aimé, c'est que, pour son compte, il n'aborde nul être humain sans lui ouvrir un crédit d'affection, et il est tout naturel qu'il désire être payé de retour.

» Il vit par le cœur autant que par l'esprit (P. 51).

» ... Il est, comme pas un, prompt à l'admiration, à la compassion, à tout ce qui élève l'individu au-dessus de lui-même ou le porte vers son semblable. A toutes les communautés morales dont il fait partie : famille, province, patrie, pays où il sert, il voue une tendresse qui ne se dément jamais. Sa vie affective est animée du même souffle que sa vie active et c'est sans doute lui-même, en fin de compte, qu'il a le moins aimé... (P. 52).

» ... Il ne se présente jamais comme un maître qui tranche et décide, sans se soucier de l'opinion d'autrui ; il a toujours l'air de dire et il dit : « Je suis votre ami, vous le savez ; voici ce que je propose, discutons-en » (P. 56).

» ... M^{me} de STAËL disait de NAPOLÉON : « Il regarde une créature humaine comme un fait ou une chose, non comme un semblable ». Un tel jugement ne s'appliquerait guère à LYAUTEY ; il manie les hommes, il les fait servir à l'œuvre qu'il a conçue, mais il se garde de les traiter en simples instruments de sa volonté. En tout individu, il voit un homme, mieux encore, il cherche en lui la personne et se réjouit de la découvrir :

« Plus je vais, écrit-il en 1906, plus je m'attache aux hommes, convaincu qu'on peut toujours leur faire du bien et qu'il n'y a pas de terre plus féconde et qu'il soit plus réconfortant de remuer que le cœur humain » (P. 57).

» Entre les hommes et lui, il ne met jamais cette distance que d'aucuns estiment indispensable au prestige du chef. Avec tous, et de préférence avec les plus modestes, il est affable, ouvert, cordial sans

affectation et sans familiarité facile. Il veut que chacun lui dise ce qu'il pense, et plus l'accent est sincère, plus il est content (P. 58).

» Il déteste la violence, qui diminue l'homme, l'abaisse, le rend craintif et dissimulé. Il ne peut supporter qu'on humilie l'adversaire, qu'on l'oblige à se retrancher dans la rancœur. Après la bataille, son premier geste est de relever le vaincu et de faire de lui un associé (P. 58).

» ... il s'attachait spontanément, dans un individu, à la seule valeur de l'homme (P. 60).

» LYAUTEY, ... entre résolument, joyeusement dans la vie des hommes. L'entité « humanité » ne l'obsède pas : ce qui compte pour lui, ce sont les équipes qui se serrent autour de lui, les foules qu'il soulève de sa parole, les peuples dont il gagne la confiance. Quant au moyen qu'il emploie avant tout autre et dont il fait le maître-mot de toute entreprise d'entente et d'amélioration humaine, c'est le contact d'homme à homme, franc, cordial, sans solennité ni raideur (P. 62).

» ... il veut trouver (dans la colonisation), clairement définie, une réciprocité de services entre deux sociétés, dont l'une est majeure, l'autre mineure, et dont la jonction occasionnelle se transformera progressivement en une libre association.

» Deux sociétés, deux fractions d'humanité. De même qu'il a découvert l'homme dans le soldat, c'est l'homme que LYAUTEY cherche d'abord dans l'indigène, — non le client, le manœuvre ou le sujet, — l'homme envers qui nous avons d'autant plus de devoirs qu'il est plus misérable, plus écrasé par les forces naturelles, plus attardé dans l'isolement et l'ignorance. La colonisation, sans renoncer à ses buts traditionnels, est ainsi traversée d'un « devoir social » qui affecte toutes ses activités, la sauve de ses égoïsmes et de ses étroitesse, lui confère une légitimité.

» Notons bien que ce devoir social ne se confond nullement avec cette « mission civilisatrice » dont notre phraséologie politique a trop souvent abusé. Il s'agit beaucoup moins d'imposer d'autorité aux populations coloniales nos institutions et nos usages d'Europe que de chercher à les comprendre, de leur inspirer confiance, de leur faire admettre une vie meilleure dans le cadre de leurs traditions. Le colonial, comme l'officier, cesse d'être uniquement l'homme d'un métier, le spécialiste d'une technique : il doit être avant tout, et toujours comme l'officier, un « éducateur », un « agent d'action sociale » (Pp. 261-2).

» ...Le devoir social tel qu'il l'entend garde un sens profondément chrétien et ne s'arrête pas aux limites de la patrie temporelle : il s'é-

tend à tous les hommes, il contient comme vertu première l'élargissement de l'horizon moral, il exerce ce qu'il y a de meilleur en nous, la charité (P. 362).

» ... La politique coloniale, la vraie, la seule qui mérite le nom de politique, sera « une politique humaine et civilisatrice »; la force « ne doit être que le moyen, la sécurité assurée à tout l'effort civilisateur »; son rôle essentiel est de « couvrir nos chemins de fer, nos marchés, nos prospecteurs miniers, nos médecins, tout cet arsenal pacifique destiné à donner à ces peuples la vie qu'ils ignorent (P. 363).

» ... Il (ce programme) s'accommoderait mal d'exécutants qui ne seraient animés que d'un zèle administratif. Il y faut par-dessus tout le don du cœur, et c'est là, aux yeux de LYAUTEY, ce qui fait de la colonisation une œuvre de choix » (P. 371).

O. L.

Allocution du Ministre des Colonies.
Toespraak van de Minister van Koloniën.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Poursuivant inlassablement l'œuvre que lui a confiée le roi Albert en 1929, l'Académie royale des Sciences coloniales ouvre aujourd'hui les travaux de sa 28^e année d'existence.

Le bilan que Monsieur le Secrétaire Perpétuel vient de dresser de l'activité de votre compagnie pendant l'année écoulée est un nouveau témoignage de la constance de l'effort déployé par elle depuis plus d'un quart de siècle. Sous l'égide des éminents savants qui président à sa destinée, le prestige de l'Académie royale des Sciences coloniales n'a cessé de grandir.

Elle n'a pas seulement rassemblé une documentation des plus riches sur nos problèmes coloniaux, elle n'a pas seulement favorisé la recherche scientifique, elle a surtout — c'est son grand mérite — su attirer l'attention des savants métropolitains sur nos territoires d'outre-mer. Désireux de mieux connaître et de servir cette Belgique exotique à laquelle les ont initiés vos écrits, beaucoup d'entre eux se sont penchés sur les problèmes si variés, si complexes, mais si attachants de l'Afrique équatoriale, répondant à l'appel de cette Sulamite qui pourrait s'écrier comme celle du *Cantique des Cantiques* : *Nigra sum sed formosa*.

* * *

Recevant l'écho de vœux venus de divers horizons, le

Gouvernement a mis à l'étude, depuis plusieurs mois, la création d'une Académie flamande des Sciences coloniales qui se juxtaposerait à votre compagnie et coopérerait avec elle dans une féconde émulation.

L'idée, séduisante à plus d'un titre, n'est toutefois pas accueillie de toutes parts avec une égale faveur. Les uns invoquent avec émotion la coopération cordiale des coloniaux par dessus les divergences de vues qui s'élèvent entre les Belges d'Europe. Les autres, qui, jusque sur la terre d'Afrique, ne sont pas de moins bons serviteurs de la colonie ni du pays, réclament pour nos compatriotes de langue néerlandaise la faculté d'apporter leur contribution à la tâche d'étude, de coordination et d'action que définissent vos statuts et de recevoir leur juste part des lumières et des bienfaits d'un tel effort.

* * *

Wensend dat de Belgische-Afrikaanse Unie een werkelijkheid worde en dit voor elke Belgische volksgroep, eisen talrijke van onze medeburgers dat steeds meer lagen van de Belgische bevolking belang zouden stellen in onze overzeese problemen.

In deze zin is de opinie ontstaan, dat gezien het statuut van de « Académie royale des Sciences coloniales » voorziet dat dit organisme als opdracht heeft : de studie van de koloniale wetenschappen ter hand te nemen, de ontwikkeling en de verbreiding ervan in het hoger onderwijs te bevorderen en te zorgen voor de verbinding tussen de verschillende instellingen die zich met de studie der koloniale wetenschappen bezighouden, het voor de hand ligt dat de twee landsdelen op dezelfde wijze behandeld zouden worden.

Dit brengt mede, zeggen de aanhangers van deze zienswijze dat in het Vlaamse landsgedeelte deze werkzaamheden gemakkelijker en beter zullen uitgevoerd worden door Vlamingen en in het Waalse gedeelte door

Franssprekenden. Ook de beoefening van de koloniale wetenschappen zou beter en gemakkelijker aangemoedigd worden door landgenoten van dezelfde taalgroep; de bevordering van de koloniale studiën zou in de breedste zin van het woord sterker aangewakkerd worden in alle instellingen van hoger onderwijs, wanneer dit gebeurt door mensen die in de dagelijkse omgang dezelfde taal gebruiken.

Ten slotte, menen ze, nu sinds meer dan vijf en twintig jaar de Gentse Universiteit vervlaamst is, de splitsing van de Leuvense Universiteit heeft plaats gehad en de inrichting van Nederlandstalige colleges aan de Brusselsche Universiteit vorderingen maakt, is de noodzakelijkheid gebleken van een groepering der vooraanstaande Vlaamse geleerden en belanghebbenden die zich met koloniale wetenschappen bezighouden.

Tegen de ideeën uitgedrukt door deze ijverige en oprechte mensen, de in de oprichting van een Vlaamse Academie voor Koloniale Wetenschappen een getuigenis zien van de eerbied die aan de rechten der Vlamingen is verschuldigd, roepen andere mensen, die ten zeerste gehecht zijn aan de koloniale tradities, de vrees in dat hierdoor een nieuwe oorzaak van verdeeldheid onder de Belgen van overzee zou ontstaan, en zij doen opmerken dat de leden van uw Academie vrij gebruik maken van onze nationale talen, dat deze beide talen in uw publicaties even gunstig worden onthaald en dat de tweetaligheid regel is in uw diensten, zonder de minste individuele dwang.

Il conviendra que la question du dédoublement de l'Académie reste l'objet de nos communes méditations, que toutes les opinions soient exprimées et entendues et qu'enfin le gouvernement, gardien de l'intérêt général,

prenne collectivement ses responsabilités. Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour qu'il en soit ainsi.

* * *

Le sujet que votre éminent Président a développé avec autant de talent que de foi dans son discours inaugural est traité dans l'esprit de collaboration et de concorde qui doit toujours nous inspirer. Je me fais une joie de lui dire combien j'approuve du fond du cœur les sages paroles qu'il a adressées à cette assemblée et l'émouvant appel qu'il a lancé pour promouvoir en Afrique « une politique fraternelle ».

La charité, la philanthropie, l'altruisme, le respect de la personnalité de chacun, la tolérance, sont autant de noms de la fraternité humaine, base de toute politique coloniale fructueuse et durable. Ces sentiments ont guidé nos compatriotes quand, dès la première heure, ils s'embarquèrent pour l'Afrique Centrale : ils continueront à nous inspirer dans le présent et dans l'avenir. C'est sur eux qu'est fondée toute notre politique indigène ; ils ont dicté toute la législation qui régit nos collectivités africaines, à partir des décrets du 6 octobre 1891, du 3 juin 1906 et du 2 mai 1910, jusqu'au décret du 5 décembre 1933. Le nouveau décret relatif aux circonscriptions indigènes, actuellement à l'étude, répond aux mêmes préoccupations.

* * *

Vous avez, Monsieur le Président, cité en exemple la belle figure du Maréchal LYAUTEY. Aussi généreux que perspicace, il était parvenu à comprendre et à conquérir l'âme du peuple ardent et fier, dont la garde lui était confiée et dont une grande partie lui voue encore une vénération émouvante.

Permettez qu'à mon tour, je cite un Belge contemporain de LYAUTEY, le grand ministre Louis FRANCK.

A la fin d'un long périple à travers l'Afrique belge, le 21 mars 1923, parlant à la tribune de la Chambre, il plaçait au premier rang de ses préoccupations la protection de l'indigène en lui donnant la primauté sur l'extension de l'outillage, l'une et l'autre constituant dans sa pensée les deux leviers de la civilisation.

«...Il y a, disait-il, deux politiques possibles. Et il faut choisir entre elles. L'une fait table rase des coutumes indigènes et cherche à y substituer de toutes pièces une organisation administrative inspirée de nos principes et de nos idées : cette politique a échoué partout. L'autre méthode accepte et respecte les institutions historiques et traditionnelles des pays colonisés ; elle tâche de découvrir dans ces institutions ce qu'il y a de bon, de permanent et de le maintenir : l'autorité des chefs, par exemple, la communauté familiale, la solidarité de tous les membres de la tribu qui fait qu'en Afrique, il n'y a pas de pauvres et qu'un Noir n'est jamais abandonné là où il se trouve un autre Noir appartenant au même groupement social. Cette solidarité là, nous ne la connaissons plus, au même degré, dans notre monde moderne et ce n'est pas à notre honneur. »

Un peu plus loin, Louis FRANCK concluait :

«...Plus on y réfléchit, plus on se convainc de la nécessité de maintenir des coutumes indigènes, mais en les corrigeant dans ce qu'elles ont d'excessif, et en préparant leur avènement à un stade plus élevé de civilisation. »

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Il convient de graver dans nos mémoires ces préceptes qui font une part égale à la mission civilisatrice et au respect de la personne humaine. Le regretté Robert GODDING, qui fut mon maître en choses coloniales, écrivait en 1949 :

« Quelle est l'évolution future du Congo belge ? Bien présomptueux serait celui qui oserait le prédire ! Le fait que le Congo est la plus récente des colonies d'Afrique comporte toutefois un avantage : celui

de permettre aux Belges de s'efforcer d'éviter les erreurs qui ont été commises ailleurs.»

Ayant porté sur les Noirs un jugement clairvoyant, il disait encore :

« Je crois que la race blanche et les races bantoues d'Afrique noire peuvent avoir devant elles un long avenir de paisible et féconde collaboration, à la condition, pour les Blancs de se préoccuper plus que dans le passé de la psychologie de leurs associés noirs et de faire abandon vis-à-vis d'eux — sans verser dans une familiarité qui n'est pas toujours appréciée — de l'attitude hautaine et distante qu'inspire un « complexe de supériorité » souvent injustifié. Le Noir accepte volontiers l'autorité paternelle, ferme, juste et bienveillante du blanc, à la condition que cette autorité soit celle du « frère aîné » et pas celle du demi-dieu. »

Une autre fois encore, Robert GODDING, à l'occasion d'une cérémonie semblable à celle d'aujourd'hui, observait :

« Les territoires coloniaux ne restent pas à l'écart des grands courants d'idées qui balaient le monde. Logiques avec nous-mêmes, nous devons aider leurs populations à réaliser progressivement les aspirations généreuses pour lesquelles nous avons nous-même lutté et souffert. Cette émancipation progressive exige la réalisation de conditions préliminaires : la généralisation de l'instruction en est une ; elle n'est pas la seule ; il n'y a pas de civilisation possible sans un minimum de bien-être ; et si le concours des finances métropolitaines peut aider au début à la réalisation des premiers travaux essentiels, ce n'est cependant que le développement des ressources propres des territoires coloniaux, par le travail de leurs habitants, qui pourra finalement assurer ce minimum de bien-être indispensable. Mais ce bien-être matériel et l'instruction sont encore loin de suffire ; au-dessus d'eux, il y a le développement moral, la formation des caractères, l'acquisition du sens et de la capacité de s'administrer. Tâche longue et complexe, et c'est une erreur trop répandue de nos jours de croire que l'évolution du cerveau humain puisse être aussi rapide que les progrès de la mécanique. C'en est une autre non moins grande d'imaginer que les conditions dans lesquelles les peuples d'Europe ont réalisé leur développement doivent nécessairement convenir à des races essentiellement différentes ou que nos idéologies puissent être transplantées

telles quelles dans des pays où l'homme blanc n'a pénétré que depuis moins d'un siècle.»

* * *

Pardonnez-moi ces citations un peu longues. Je suis persuadé, Messieurs, qu'en feuilletant l'immense documentation publiée depuis un quart de siècle par votre institution, on en trouverait beaucoup d'autres encore, éclatantes de vérité et brûlantes d'amour pour les gens et les choses d'outre-mer : on reconnaîtra un jour que votre Académie a apporté une contribution décisive à l'édification de l'association belgo-congolaise, garante de la pérennité de notre œuvre africaine, pérennité que nous continuerons à édifier, en dépit des doutes démoralisants, de toute la force de notre volonté, de toute l'ardeur de notre foi.

Je m'incline, avec une déférente émotion, devant ceux qui, après avoir consacré leur vie à cet idéal, sont morts à la tâche durant l'année qui vient de s'écouler : Alfred MARZORATI, Albert GILLIARD, Jean TILHO, Auguste CHEVALIER, Pierre VAN DEUREN, Jérôme RODHAIN et Robert DE MÛELENAERE.

Je salue et félicite les nouveaux membres titulaires, associés et correspondants des différentes classes de votre compagnie. Chacun, dans son domaine, continuera aux côtés de ses aînés, à poursuivre la plus noble des tâches.

Permettez-moi, en terminant, Messieurs, d'exprimer le vœu que dans l'avenir, sous la magistrale direction de vos Présidents, votre Académie ne cesse d'élargir le champ de ses études, en donnant à la science tout ce qu'exige la science et à l'humain tout ce qui appartient à l'humain.

24 octobre 1956.

24 oktober 1956.